

## Immunité avérée

*Pêche, télécommunications et phosphates et dérivés, seuls secteurs à même de se prévaloir d'une évolution positive par ces temps de crise*

Les exportations agricoles, agro-alimentaires, électroniques et le textile-habillement ont affiché des signaux de redressement à partir du mois de juin



Lire pages 14-15

Remerciements à S.M le Roi du président du CNSP malien



Page 2

Saad Dine El Otmani appelle à activer les mécanismes du PPP pour financer les grands projets d'investissement



Présentation des propositions devant servir de base au plan intégré de relance économique

Page 3

Le formulaire de l'enseignement présentiel mis en ligne via "Massar"



Page 4

La CAF arrête définitivement l'heure et les lieux du dernier carré de la Ligue des champions



Page 22

# Remerciements à S.M le Roi du président du CNSP malien



**L**e président du Comité national pour le salut du peuple (CNSP) au Mali, le colonel Assimi Goita, a remercié SM le Roi Mohammed VI pour la contribution active du Maroc aux efforts déployés en vue d'aboutir au dénouement de la crise dans le pays.

Lors d'une audience accordée,

mardi soir au camp militaire de Kati (15 km de Bamako), à l'ambassadeur du Maroc au Mali, Hassan Naciri, le président du CNSP a exprimé "sa profonde gratitude" à SM le Roi pour la contribution active du Royaume aux efforts consentis en vue d'aboutir au dénouement de la crise.

Le colonel Assimi Goita a rap-

pelé, à ce propos, que l'ambassadeur de SM le Roi a été le premier diplomate à prendre contact dès le jeudi 20 août avec les nouvelles autorités, saluant les relations multiséculaires et le partenariat fécond qui lient les deux pays frères.

Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue l'évolution de la situa-

tion au Mali suite aux événements du 18 courant.

Le président du CNSP a informé le diplomate marocain des mesures de confiance et d'apaisement prises, indiquant que la transition politique sera débattue entre les différentes composantes de la société malienne.

## Campagnes de sensibilisation au Covid-19 à Khénifra et à El Youssoufia

**L**es autorités locales de la province de Khénifra poursuivent les opérations de sensibilisation et de prévention contre le Covid-19, en étroite collaboration avec les acteurs de la société civile et le groupe Ozone, appelant la population locale à se conformer scrupuleusement aux consignes préventives des autorités compétentes.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'interaction avec le contenu du discours Royal prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 67ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, dans lequel le Souverain a appelé les forces vives de la nation à se mobiliser et à s'engager dans l'effort national de lutte contre le Covid-19, notamment à travers la sensibilisation, la prévention et l'encadrement de la société pour enrayer la propagation de cette pandémie.

Dans ce sens, plusieurs volontaires de la société civile et du Croissant-Rouge marocain (CRM) ont sillonné les différents quartiers, ruelles, parcs, commerces et cafés de la province, accompagnés des autorités locales et publiques pour sensibiliser les citoyens à la gravité de la pandémie et à la né-

cessité d'une mobilisation collective.

Les participants à ces campagnes ont également procédé à la distribution gratuite de masques de protection au profit des citoyens, tout en les avertissant sur les risques du laisser-aller et relâchement ainsi que les conséquences néfastes de ce comportement sanctionné par la loi qui punit le non-port du masque de protection.

Ces organisations de la société civile ont hautement salué, dans des déclarations à la MAP, le discours Royal prononcé par SM le Roi Mohammed VI à l'occasion du 67ème anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple, mettant en avant la teneur du discours Royal et la Haute sollicitude dont le Souverain ne cesse d'entourer la santé de ses fidèles sujets.

Dans une déclaration similaire, Larbi Farchakh du groupe Ozone, a souligné qu'avec la recrudescence du Covid-19 dans la province de Khénifra, le Groupe Ozone a pris un certain nombre de mesures de précaution, notamment l'intensification des opérations de désinfection des lieux publics, en plus de son apport dans les campagnes de sensibilisation quant à l'im-

portance du respect des mesures sanitaires.

D'importants moyens logistiques et humains ont été mobilisés pour la réussite de cette opération avec l'apport indéniable des autorités locales de la province pour la protection des citoyens et la sauvegarde de la sécurité et la santé des travailleurs (masques, gants et solutions de désinfection).

Les autorités locales de Khénifra ont exhorté la population à s'engager avec patriotisme et responsabilité dans les efforts déployés par les autorités publiques et les services de la santé afin de contenir cette épidémie mortelle, de respecter les mesures sanitaires, de rester à l'écart des rassemblements et de ne sortir qu'en cas de nécessité, en sus d'adhérer aux conditions préventives.

Les autorités locales de la province d'El Youssoufia ont, elles aussi, intensifié mardi les campagnes de sensibilisation quant au danger de la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), mettant en garde contre les dangers du relâchement et du laisser-aller dans le respect des mesures de prévention sanitaire.

Ainsi, le gouverneur de la province,

Mohamed Salem Essabti, accompagné des autorités des caïdats d'El-Gentour, Khoulka et Ras El Ain, s'est rendu mardi dans plusieurs quartiers pour veiller au respect des mesures de prévention sanitaires, notamment par les cafés et les commerces.

Le gouverneur de la province a saisi cette occasion pour appeler les citoyens à faire preuve de vigilance, par le respect de la distanciation physique, le port du masque, le lavage et la désinfection réguliers des mains.

Il a également exhorté les représentants des autorités locales à mettre en place les nouveaux dispositifs sanitaires pour éviter la propagation du virus et à procéder à la sanction des contrevenants des mesures préventives décrétées par les autorités compétentes.

En raison de la recrudescence des cas au niveau de la province, le Comité provincial de veille a pris une batterie de mesures de prévention, notamment l'intensification des opérations de stérilisation et des campagnes de sensibilisation quant à l'importance du respect des mesures sanitaires adoptées pour lutter contre la propagation du Covid-19.

# Saad Dine El Otmani appelle à activer les mécanismes du PPP pour financer les grands projets d'investissement



*Présentation des propositions devant servir de base au plan intégré de relance économique*



**L**e chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a souligné la nécessité de se concentrer sur les priorités fixées par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le discours adressé à la nation à l'occasion de la fête du Trône.

Ces priorités constituent la feuille de route pour surmonter les difficultés économiques et sociales nées de la pandémie du Covid-19 et de ses répercussions ainsi que pour jeter les fondements d'une économie forte, compétitive et intégrée, a-t-il estimé lors d'une vidéoconférence avec tous les membres du gouvernement, tenue les 24 et 25 août, indique le Département du chef du gouvernement dans un communiqué.

M.El Otmani a également appelé à mobiliser tous les moyens financiers notamment les fonds, les dispositifs d'incitation et de gestion en vue de consolider et mieux investir l'"effort" financier exceptionnel annoncé dans le discours du Trône, relevant qu'environ 120 milliards de dirhams seront injectés dans l'économie nationale, afin d'accompagner les entreprises, essentiellement les petites et les moyennes.

Il a également appelé à activer les mécanismes de partenariat

entre les secteurs public et privé, pour financer les grands projets d'investissement dans divers domaines de production, en particulier l'industrie orientée vers l'exportation, l'agriculture, l'équipement, le BTP, le tourisme et les projets d'investissement dans les secteurs stratégiques de développement humain tels que l'enseignement, la santé, l'eau, la numérisation, l'économie verte.

Il s'agit aussi, selon lui, de l'accompagnement de la transformation industrielle pour remplacer les produits importés, en donnant la priorité aux produits nationaux et aux projets qui ont un impact significatif sur l'emploi.

Le gouvernement avec toutes ses composantes et les acteurs économiques et sociaux, doit être mobilisé avec la même volonté et l'esprit de solidarité qui ont prévalu lors de la première phase anti-Covid-19, dont SM le Roi a fait l'éloge, et l'a considérée comme une période marquée par une mobilisation nationale et un engagement national sans précédent avec les différentes composantes du peuple marocain mobilisé derrière le Souverain, a-t-il dit, relevant que cette période a été empreinte d'un haut niveau de responsabilité, de patriotisme et de solidarité.

Saad Dine El Otmani a rappelé les Hautes orientations

Royales, notamment celles relatives au lancement d'un plan ambitieux de relance économique pour permettre aux secteurs de production de se remettre, d'accroître leur capacité à créer des emplois et à préserver les sources de revenu, en plus du soutien aux investissements nationaux et la rationalisation des différents Fonds de financement ainsi qu'à la promotion du développement et à l'instauration de la justice sociale et territoriale.

Et de poursuivre qu'il s'agit également de l'accélération du lancement d'une profonde réforme des établissements et entreprises publiques, et des réformes nécessaires durant cette période et l'exploitation des opportunités qu'elle offre, outre l'engagement du gouvernement et des acteurs économiques et sociaux dans le cadre d'un contrat national constructif qui répond aux défis de l'heure et aux attentes des Marocains.

Sept exposés ont été présentés lors de cette conférence par des ministres responsables des départements concernés par le plan de relance économique, que ce soit en relation avec les secteurs productifs, de services ou sociaux.

Ces exposés comprenaient un certain nombre de propositions pratiques à impact économique

et social visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et soutenir les catégories vulnérables.

Ces présentations ont été suivies d'une discussion approfondie et riche, au cours de laquelle les ministres ont passé en revue des propositions et des mesures pratiques, invoquant le degré de leur réalisation et l'ampleur de leurs effets économiques et sociaux, les délais appropriés pour leur exécution, la possibilité de fournir et de mobiliser les fonds nécessaires à leur concrétisation ainsi que les conditions nécessaires pour accompagner leur mise en oeuvre et garantir leur réussite.

Les propositions évoquées lors de la réunion constituent la base du plan intégré de relance économique, dont les composantes seront discutées avec les différents partenaires concernés, indique le communiqué, relevant que les membres du gouvernement ont souligné la nécessité de prendre des mesures fortes et urgentes à dimension horizontale pour encourager les investissements créateurs d'emplois et qui renforcent l'économie nationale, à l'instar de l'adoption de la préférence nationale, la simplification des procédures et la facilitation des mesures de partenariat entre les secteurs public et

privé, tout en renforçant et développant la numérisation de l'administration de manière à promouvoir sa transparence, son efficacité et sa rapidité dans la réponse collective et dans un esprit d'équipe, dont la première et dernière préoccupation est l'accomplissement de ses missions et responsabilités gouvernementales, d'une manière qui sert les intérêts suprêmes de la nation et répond aux attentes des citoyens, sous la sage conduite de Sa Majesté le Roi.

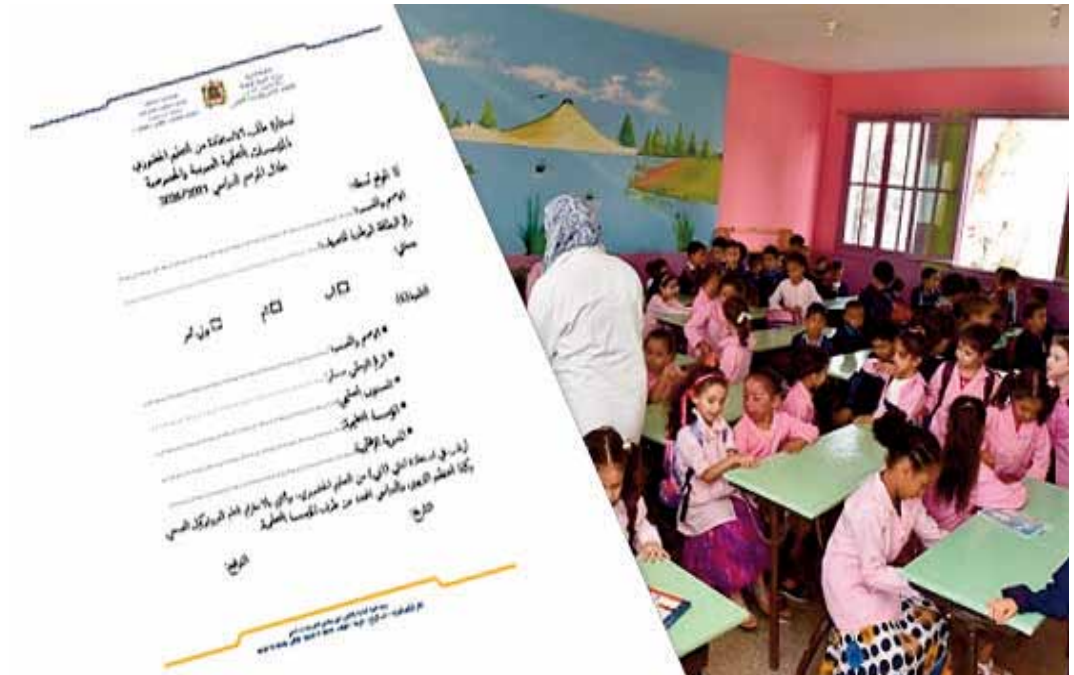
Et de conclure que cette conférence s'inscrit dans le cadre de l'application des Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, contenues dans le discours du Trône, dans lequel le Souverain a appelé à faire de cette étape une occasion de réorganiser les priorités, de jeter les bases d'une économie forte et compétitive et d'un modèle social plus inclusif, ainsi que dans la volonté de contribuer collectivement à élaborer les programmes et projets visant à réaliser les priorités et les grands projets annoncés par SM le Roi.

# Le formulaire de l'enseignement présentiel mis en ligne via "Massar"

Le formulaire spécial pour bénéficier de l'enseignement présentiel au sein des établissements scolaires publics et privés, au titre de l'année 2020-2021, est devenu accessible, à partir de mercredi, via le service "Waliye" fourni par le système "Massar", a indiqué le ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les concernés disposant du mot de passe peuvent accéder au formulaire, publié mardi, via le lien <https://massarservice.men.gov.ma/waliye>, ou via le lien <https://massarservice.men.gov.ma/waliye/FicheDmdScoPresentiel> en cas de non disponibilité du mot de passe, indique le ministère dans un communiqué.

Les familles d'élèves désireux de bénéficier de l'enseignement présentiel sont appelées à remplir le formulaire, soit directement par voie électronique via ce portail, sans avoir à le déposer auprès des établissements scolaires, ou bien en téléchargeant le format disponible sur le site électronique du ministère [www.men.gov.ma](http://www.men.gov.ma) pour ensuite le remplir, le signer et le dé-



poser auprès de l'administration des établissements scolaires. Elles peuvent aussi se déplacer aux éta-

blissements scolaires afin de remplir le formulaire sur place, à partir du 1er septembre, date à laquelle

les cadres pédagogiques rejoignent leurs postes de travail, précise le ministère, appelant les familles

concernées à exprimer leur choix, au plus tard, le 3 septembre prochain.

## Le programme de l'enseignement supérieur brésilien ouvert aux étudiants marocains

Les étudiants marocains font partie d'un programme d'enseignement supérieur du gouvernement brésilien, auquel l'inscription est ouverte jusqu'au 30 septembre.

Le Maroc figure parmi une poignée de pays arabes signataires d'accords avec le pays sud-américain, dont les étudiants sont éligibles pour poursuivre des études supérieures au Brésil en 2021, comme l'Égypte, la Tunisie, le Liban et la Syrie.

"Les inscriptions aux processus de sélection du Programa "Estudantes-Convênio de Graduação (PEC-G)" seront ouvertes jusqu'au 30 septembre", a annoncé le Secrétariat de l'enseignement supérieur du ministère brésilien de l'Éducation.

Le programme PEC-G bénéficie aux étudiants de plus de 18 ans issus des pays d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Océanie, d'Asie et d'Europe avec lesquels le Brésil a conclu des accords dans les domaines de l'éducation et de la culture.

Les places sont mises à disposition gratuitement dans les universités brésiliennes, qui sont chargées d'informer le ministère de l'Éducation du nombre de places et des cours disponibles, a expliqué la même source.

Les étudiants acceptés rejoindront les cours de leur choix au premier semestre, a expliqué le Secrétariat, notant que les cursus sont ouverts aux étudiants titulaires du baccalauréat et d'un certificat de maîtrise de la langue portugaise.

Les candidats sont tenus de s'inscrire auprès des missions diplomatiques ou des bureaux consulaires

brésiliens dans leurs pays respectifs, en remplissant un formulaire et en présentant des originaux et des copies de leur certificat d'études secondaires, entre autres.

Les demandes d'inscription, que les services concernés ont commencé à recevoir depuis le 13 courant, seront sélectionnées sur la base de nombre de critères, alors que les résultats seront publiés sur le site web de la Division des affaires éducatives et de la langue portugaise relevant du ministère brésilien des Affaires étrangères (DELPA).

La DELPA a publié une liste de 201 cours disponibles: administration des affaires, anthropologie, agronomie, architecture, astronomie, biomédecine, cinéma, informatique, sciences économiques, journalisme, commerce extérieur, danse, éducation physique, génie civil, génie de l'environnement, pharmacie, hôtellerie, psychologie, travail social, chimie, zootechnie et médecine, entre autres.

Les institutions ouvertes aux étudiants étrangers sont notamment l'Université de Brasília, l'Université fédérale de Rio de Janeiro (UFRJ), l'Université Caxias do Sul, l'Université méthodiste de São Paulo et l'Université fédérale d'Amazonas (UFAM).

Le PEC-G, qui concerne des études de premier cycle, est élaboré par les ministères des Affaires étrangères et de l'Éducation, en partenariat avec des universités publiques, fédérales, étatiques et privées. Il compte actuellement 2.000 étudiants, dont 72,4% sont des étudiants africains, 22% issus d'Amérique du Sud, 5,2% d'Amérique centrale et des Caraïbes et 0,3% venus d'Asie.

## Fermeture des plages de la province de Fahs-Anjra

La décision de fermeture des plages relevant du territoire de la province de Fahs-Anjra, prise par les autorités locales, est entrée en vigueur ce mercredi.

Les autorités locales ont ainsi veillé à ce que l'ensemble des plages relevant de la province, qui connaissent habituellement un afflux massif, soient fermées, et ce dans le cadre du renforcement des mesures préventives visant à endiguer la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19). La décision de fermeture des plages de la province est une décision judicieuse et compréhensible dans le sens où elle vise à préserver la santé des citoyens, a indiqué le directeur des services de la commune de Ksar El Majaz (province de Fahs-Anjra), Ahmed Sounni, dans une déclaration à la MAP.

Les habitants de la commune sont favorables à cette décision prise au moment opportun par les autorités locales, a-t-il précisé, faisant savoir que les activités commerciales au niveau de la corniche de Ksar El Majaz ne sont en aucun cas concernées par cette décision, et se poursuivent ainsi de manière normale.

Pour sa part, Rahma Hichou, membre de l'Association Assahel pour le développement et la culture, a noté que cette décision intervient dans le contexte des mesures sanitaires préventives mises en place par les autorités locales pour enrayer la propagation de la pandémie du coronavirus.

Dans ce sens, l'Association Assahel pour le développement et la culture a entamé une campagne de propreté au niveau de la plage Dalia, concernée également par la décision, a-t-elle relevé, notant que l'association veille également à sensibiliser les habitants quant à l'importance de respecter cette décision qui intervient dans l'intérêt de tous.

Par ailleurs, des habitants de la commune de Ksar El Majaz, approchés par la MAP, ont exprimé leur compréhension face à la décision de fermer les plages relevant de la province, et ce dans la mesure où préserver la santé des habitants demeure primordial pour les autorités locales.



## Déplacements limités dans le monde et appels au civisme



**D**éplacements limités, couvre-feux, appels au civisme: face à la crainte d'une deuxième vague et d'un reconfinement, les mesures pour isoler les foyers de contamination se multiplient dans le monde.

Aux Etats-Unis, les autorités sanitaires ont changé discrètement leurs directives et découragent maintenant le dépistage au Covid-19 pour les personnes ne présentant pas de symptômes.

Le président Donald Trump a souvent clamé que son pays devrait moins dépister jugeant que les tests donnaient une mauvaise image de la gestion de la pandémie de coronavirus par les Etats-Unis. Jusqu'ici les personnes ne présentant pas de symptômes du Covid-19 étaient invitées à se faire tester si elles avaient été en contact avec un malade. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. "Si vous avez été en contact (à moins d'1,8 mètre) avec une personne infectée par le Covid-19 pendant au moins 15 minutes mais ne présentez pas de symptômes, vous n'avez pas nécessairement besoin d'un test", a tweeté la Dr Leana Wen, professeure à l'Université George Washington.

Des experts ont réagi avec stupéfaction à la dernière modification. "Je ne comprends toujours pas le changement dans les directives des CDC", a tweeté la Dr Leana Wen, professeure à l'Université George Washington.

Les Etats-Unis sont le pays le plus en-

deuillé avec 179.596 morts, et compte plus d'un cinquième des cas dans le monde, à 5,8 millions. Il y a encore eu 1.249 décès au cours des dernières 24 heures, selon le comptage de l'Université John Hopkins. Suit le Brésil avec 117.665 morts, pour 3,7 millions de cas.

Le bilan mondial des victimes établi par l'AFP à partir de sources officielles s'établit désormais à plus de 820.000 morts depuis fin décembre. Près de 24 millions de cas ont au total été enregistrés.

En Argentine, un record de 10.000 nouveaux cas décelés en 24 heures a été atteint mercredi dans le pays, qui compte près de 8.000 décès. En Europe, alors que la rentrée s'annonce, le gouvernement britannique a révisé ses consignes sur le port de masques au collège en Angleterre, après avoir affirmé que ceux-ci n'étaient pas nécessaires.

Finalement, dans les régions à forte transmission du virus, adultes et élèves devront se couvrir le visage lorsqu'ils se déplacent au sein des établissements secondaires.

A quelque 9.000 km de là, la Corée du Sud est allée plus loin en replaçant à partir de mercredi l'intégralité des établissements scolaires de Séoul et de sa région en enseignement à distance.

Selon un rapport de l'Unicef publié mercredi, la pandémie de Covid-19 et la fermeture des écoles se sont traduites par l'impossibilité pour au moins un tiers des élèves dans le monde, soit 463 millions d'enfants, de bénéficier d'un enseignement, faute

de pouvoir le faire virtuellement.

En France, également théâtre d'une hausse des contaminations (plus de 5.000 en 24 heures, un record depuis la fin du confinement en mai), un renforcement des mesures contre le Covid a aussi été décidé à Marseille, la deuxième ville la plus peuplée de l'Hexagone. Le port du masque y est obligatoire depuis mercredi soir et les bars et restaurants doivent fermer à 23H00 locales (21H00 GMT) dans tout le département des Bouches-du-Rhône, dont cette agglomération est la capitale. "On voulait faire la fête jusqu'au bout de la nuit... mais on va être obligé de rentrer", lance, dépitée, Mona en sortant d'un bar marseillais à 23H00. "On ne vit pas une période normale, alors c'est juste compréhensible de prendre des mesures pour arrêter la propagation. C'est toujours mieux que d'être entièrement confinés", relativise Lola, une autre Marseillaise qui s'apprête à rentrer chez elle.

Quant à la capitale Paris, elle a été ajoutée par la Belgique à sa liste des destinations européennes qui ne sont plus autorisées, à moins de se soumettre au retour à un dépistage du coronavirus et à une période d'isolement.

Le Premier ministre français Jean Castex a appelé mercredi ses compatriotes "à l'esprit de responsabilité" pour porter le masque de protection.

L'Allemagne a pour sa part annoncé mercredi le maintien jusqu'au 14 septembre

de ses mises en garde aux voyageurs, s'appliquant à la plupart des pays situés hors de l'UE. Et la Norvège déconseille les déplacements "non essentiels" vers le territoire allemand.

Pendant ce temps, les études sur le Covid-19 se poursuivent. L'une d'elles, parue mercredi, arrive à la conclusion que la réponse immunitaire des femmes pourrait être plus forte que celle des hommes, davantage touchés par des formes graves. Par ailleurs, selon une autre étude du ministère britannique de la Défense, un produit contre les moustiques, dont la substance active provient de l'eucalyptus, s'est révélé efficace pour neutraliser le nouveau coronavirus.

Le virus continue de plomber les économies, notamment les secteurs aérien et du tourisme, qui devraient mettre plusieurs années à s'en remettre.

La compagnie Air New Zealand a annoncé des pertes de 300 millions de dollars sur l'année. Coup dur pour la Commission européenne, le commissaire européen au Commerce, l'Irlandais Phil Hogan, a du démissionner mercredi soir après avoir été accusé d'avoir violé les règles sanitaires anti-coronavirus en Irlande en participant à un dîner de gala.

Cette vacance à un poste-clé de la Commission tombe au plus mauvais moment, alors que les relations commerciales de l'UE avec les Etats-Unis, mais aussi avec la Chine sont particulièrement tendues.

# La Russie accuse l'armée américaine d'être responsable d'une confrontation en Syrie

La Russie a accusé jeudi les Etats-Unis d'être à l'origine d'une confrontation tendue en Syrie au cours de laquelle des véhicules militaires et des hélicoptères russes ont encerclé des blindés américains, faisant des blessés chez les soldats américains. Le Conseil de sécurité nationale (NSC) de la Maison-Blanche a déclaré dans un communiqué qu'un véhicule russe avait heurté un blindé américain, "blessant l'équipage du véhicule". Le ministère russe de la Défense a publié un communiqué dans lequel il assure avoir averti à l'avance la Coalition anti-Etat islamique, dirigée par les Etats-Unis, du déplacement d'une patrouille de sa police militaire.

"Malgré cela, en violation des accords existants, les soldats américains ont tenté de bloquer la patrouille russe", a-t-il affirmé, ajoutant que la police militaire russe avait "pris les mesures nécessaires" pour mettre fin à l'incident et poursuivre sa mission.

Le chef d'état-major russe, Valery Gerasimov, a fourni "des explications complètes" lors d'une conversation téléphonique avec le général Mark Milley, qui dirige l'état-major inter-armes américain, a ajouté Moscou.

Des vidéos mises en ligne sur Twitter, apparemment filmées par des témoins et les Russes eux-mêmes, semblent montrer des blindés et des hélicoptères russes tentant de bloquer des véhicules américains, puis les forcer à quitter la zone, dans le Nord-Est de la Syrie.

Sur les images, les véhicules semblent entrer en collision et à un certain point un hélicoptère russe vole très bas, de façon menaçante, au-dessus des blindés américains. Le NSC ou le Pentagone n'ont pas précisé le nombre de soldats américains blessés



dans la collision ou la gravité de leurs blessures. Le porte-parole du NSC, John Ullyot, a déclaré que les véhicules américains effectuaient une patrouille dans le cadre de la coalition anti-Daech.

Il a précisé que la patrouille américaine avait quitté les lieux afin de désamorcer la

situation et éviter tout risque d'affrontement direct. "Des actions dangereuses et non professionnelles comme celle-ci sont une violation des protocoles de déconfliction, établis par les Etats-Unis et la Russie en décembre 2019", a-t-il ajouté. "La coalition et les Etats-Unis ne cherchent la

confrontation avec aucune force militaire nationale, mais les forces américaines conservent toujours le droit et l'obligation de se défendre face aux actions hostiles", a-t-il dit. Les troupes américaines et russes sont souvent en contact en Syrie, mais les affrontements ont été rares.

## "Le risque aujourd'hui c'est la disparition du Liban", met en garde Paris



La France a réitéré jeudi son appel à la formation rapide d'un gouvernement et à l'adoption de réformes "d'urgence" au Liban, prévenant que ce pays courrait sinon le risque de disparaître. "Le risque aujourd'hui, c'est la disparition du Liban, donc il faut que ces mesures soient

prises", a martelé le ministre français des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian sur la radio RTL.

Dans la foulée du président Emmanuel Macron qui s'était rendu à Beyrouth le 6 août, deux jours après la gigantesque explosion qui a meurtri la ville, le chef de la di-

plomatie française a souligné que ces réformes ne pouvaient être menées par la classe politique actuelle, conspuée par les Libanais. "Ils se phagocytent eux-mêmes entre eux pour faire un consensus sur l'inaction. Cela n'est plus possible et nous le disons avec force", a lancé Jean-Yves Le Drian.

"Le président de la République l'a dit lorsqu'il s'est rendu au Liban le 6 août dernier, il va le redire lorsqu'il sera à Beyrouth mardi", a-t-il ajouté. "Chacun sait ce qu'il faut faire mais il n'y a plus de gouvernement en ce moment au Liban", a-t-il poursuivi, le Premier ministre Hassan Diab et son équipe ayant démissionné sur fond de critiques d'incurie générale après l'explosion au port de plusieurs milliers de tonnes de nitrate d'ammonium qui a fait environ 180 morts et ravagé des quartiers entiers de Beyrouth.

Plus de deux semaines après la démission du gouvernement Diab, le président Michel Aoun n'a pas encore fixé la date des consultations parlementaires sur la base desquelles un nouveau chef de gouverne-

ment doit être désigné, sur fond de divergences entre les partis traditionnels qui contrôlent le Parlement. "Il faut qu'il se reconstitue un gouvernement, il faut qu'ils le fassent vite parce qu'il y a urgence, à la fois l'urgence humanitaire et sanitaire (...) et puis l'urgence politique si l'on veut que ce pays tienne", a insisté le ministre français des Affaires étrangères. "Ce pays est au bord du gouffre.

Il y a la moitié de la population qui vit au-dessous du seuil de pauvreté, il y a une jeunesse désemparée, il y a une situation de chômage qui est épouvantable, une inflation qui est ahurissante", a-t-il énuméré. Il faut pour cela former un "gouvernement de mission" qui puisse rapidement mettre en oeuvre les "réformes indispensables parce que autrement la communauté internationale ne sera pas au rendez-vous", a répété Jean-Yves Le Drian. "On ne va pas signer de chèque en blanc pour un gouvernement qui ne met pas en oeuvre les réformes que tout le monde connaît", a-t-il insisté, citant notamment celles des services publics et du système bancaire.

# L'affaire Jacob Blake déclenche un boycott sans précédent dans le monde du sport

Le monde sportif américain, basketteurs de la NBA en tête, a démarré un mouvement de boycott des compétitions sans précédent en réaction à l'affaire Jacob Blake, du nom du jeune Afro-Américain grièvement blessé par un policier, qui relance le mouvement antiraciste aux Etats-Unis.

Enclenché par l'équipe de basket-ball des Milwaukee Bucks, qui a boycotté un match et contraint la NBA à reporter plusieurs autres rencontres mercredi, le mouvement s'est propagé à grande vitesse.

"NOUS DEMANDONS LE CHANGEMENT. ON EN A MARRE", a tweeté la superstar des Los Angeles Lakers, LeBron James. Selon plusieurs médias, les Lakers et les Los Angeles Clippers ont voté pour l'abandon de la saison NBA.

La joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka a quant à elle refusé de disputer la demi-finale du tournoi de Cincinnati, dont les organisateurs ont reporté d'un jour tous les matches prévus jeudi. Des matches de football et de baseball ont également été reportés en raison d'un boycott des joueurs. "En tant que femme noire, j'ai l'impression qu'il y a des questions beaucoup plus importantes qui nécessitent une attention immédiate, plutôt que de me regarder jouer au tennis", a justifié Naomi Osaka, 22 ans, dont la mère est japonaise et le père haïtien, et qui a souvent pris la parole ces derniers mois pour dénoncer l'injustice raciale.

Jacob Blake, un père de famille de 29 ans, a été grièvement blessé lorsqu'un policier lui a tiré sept balles dans le dos dimanche à Kenosha, dans l'Etat du Wisconsin, alors qu'il résistait à son interpellation, dans un contexte encore flou. Selon un communiqué du ministère de la Justice du Wisconsin, la police avait été envoyée sur les lieux à la suite d'un appel d'une femme disant que "son petit ami" était chez elle et "n'était pas censé" s'y trouver. Une fois sur place, ajoute le communiqué, les agents ont, "sans succès", "tenté d'arrêter" Jacob Blake à l'aide d'un taser.

L'homme les avait prévenus qu'il "était en possession d'un couteau", affirment les autorités locales. Les enquêteurs ont en effet retrouvé un couteau sur le plancher du véhicule, dans lequel ne se trouvait aucune autre arme, précise le ministère en révélant le nom du policier qui a tiré à sept reprises: Rusten Sheskey. Il a pour l'instant été mis à pied avec l'un de ses collègues.

Filmée par des témoins et diffusée sur les ré-



seaux sociaux, la scène a suscité une vague d'émotion dans le pays et a déclenché à Kenosha un cocktail dangereux mêlant émeutiers et groupes d'autodéfense.

Trois mois après la mort de George Floyd, un quadragénaire noir asphyxié sous le genou d'un policier blanc à Minneapolis, la colère est de nouveau vive aux Etats-Unis face au racisme et aux violences policières.

Reflet d'une colère grandissante, les cortèges ont dégénéré chaque nuit en violences à Kenosha, avec des heurts entre les protestataires et les forces de l'ordre et de nombreuses dégradations malgré un couvre-feu, le déploiement de 250 soldats de la Garde nationale et les appels au calme lancés par la famille de Jacob Blake.

Dans ce contexte de tension extrême, deux personnes ont été tuées par balle et une troisième blessée dans des circonstances qui restent assez confuses.

Un adolescent de 17 ans est soupçonné d'être l'auteur de ces tirs et a été interpellé en vue de son

inculpation pour meurtre, a annoncé la police sans donner plus de détails.

Selon les médias locaux, il a été vu en présence d'hommes armés qui se présentent comme des "milices" ou des "groupes d'autodéfense", désireux de protéger la ville. Le shérif du comté David Beth a confirmé leur présence dans le secteur, sans préciser si le tireur appartenait à ces groupes.

Quelque 200 personnes se sont rassemblées à Kenosha lors d'une marche pacifique dans la nuit de mercredi à jeudi, aux cris de "Pas de justice, pas de paix". Une autre manifestation est prévue jeudi après-midi devant le palais de justice de la ville.

Dans le centre de Los Angeles, où se sont réunis tôt dans la matinée environ 300 manifestants anti-racisme, des échauffourées ont éclaté avec la police qui a tiré des balles en caoutchouc, après avoir tenté de procéder à des interpellations lors d'un rassemblement dans un tunnel, selon des images diffusées par ABC News.

Le président Donald Trump, qui a régulièrement défendu le droit au port d'armes et à l'autodéfense, un discours cher à sa base électorale, ne s'est pas exprimé sur cet épisode dramatique, mettant l'accent sur les débordements commis par les manifestants. "Nous ne tolérons pas les pillages, les incendies criminels, la violence et l'anarchie dans les rues américaines", a tweeté M. Trump en promettant, selon son slogan de campagne pour la présidentielle du 3 novembre, de "rétablir la LOI et l'ORDRE!" à Kenosha.

Pour ce faire, a fait savoir le président républicain, le gouverneur du Wisconsin a accepté l'envoi de nouveaux renforts, aussi bien des membres de la police fédérale que des soldats de la Garde nationale, dans cette ville de 100.000 habitants.

Son rival démocrate Joe Biden a adopté la posture de réconciliateur. "Une fois de plus, un homme noir, Jacob Blake, s'est fait tirer dessus par la police. Sous les yeux de ses enfants. Cela me rend malade", a-t-il tweeté.

## En France, masque obligatoire dès 11 ans, y compris à la récréation



Le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer a précisé jeudi que le port du masque serait obligatoire à partir du collège y compris à la récréation pour cette rentrée scolaire. "C'est ce qu'on a fixé comme règle", a-t-il dit sur France inter. Un protocole sanitaire actualisé publié jeudi sur le site du ministère souligne que "pour les collégiens et les lycéens, le port du masque +grand public+ est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs".

Pour réagir face à la nouvelle poussée récente du coronavirus, le ministre avait annoncé la semaine dernière que le port du masque serait désormais obligatoire pour les élèves de plus de 11 ans.

Dans le nouveau protocole sanitaire, il est précisé qu'il n'est "pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas, nuit en internat, pratiques sportives, etc)". Dans ces situations, une "attention particulière" devra être

portée à la "limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation". Lors de sa conférence de presse de rentrée mercredi, Jean-Michel Blanquer a indiqué que tous les enseignants, y compris ceux de maternelle, seraient aussi tenus de porter un masque.

Interrogé sur France inter par un enseignant de grande section et CP sur la difficulté d'inculquer l'apprentissage de la langue avec un masque, le ministre a répondu que des "masques transparents" seraient distribués au cours des prochains jours, "quand c'est nécessaire".

En maternelle, "cela peut se justifier fortement" ainsi que pour les professeurs en charge d'enfants malentendants "qui ont besoin de lire sur les lèvres", a précisé M. Blanquer. Et quant aux craintes d'une forte circulation du virus dans des classes bondées, à plus de 30 ou 35 élèves, "aujourd'hui on considère que le port du masque compense (l'absence de) la distanciation physique", a-t-il souligné.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

INCUPLÉE	LIMACE	INTELLIGENCE	ROI DE POLOGNE	LETTRES DE SIBÉRIE	DE BAS EN HAUT: PORLÔTE	ARTICLE DROGUE	BÉNÉFICE COMMUNE	COMMUNARD
						LE FOU DE MALAISIE		
PASSE-TEMPS						IMPAIR POURVU		
TROUBLE				RECEVOIR ASTICOTER				
PARTIE D'UN CAMP			BOISSON			LETTRES D'IFRANE	CONFÈRE	PROVIENT TAFAGE
PRONOM PERSONNEL			INTERPRÈTES					
LYOPISTE			DÉBUT D'OCCLUSION		INSIGNIFIANT			
						ORIGINAIRES	ADVERBE	
ASSISTANCE	A CET ENDROIT				QUARTIER DE RÉIMS EN AMONT		GRISON	
EXPLOSIF	IVRE							
			SODIUM			COUTEAU PARTIE D'UN VIRILIS		
CARDINAUX			FORMULE ANNONCE UNE SUITE				CONJONCTION	TÊTE D'ARMOIRE
		FIN DE VERBE			A L'ENVERS: IL DONNE LE JOUR			
NOTE								
CHICHE				SANS GAÏETÉ				

Solution mots flechés d'hier

ANNONCE UN NÉ ET UN GEMME	B	ARRÊTÉ FACTEL	NOUVEAU FLÛTEUR	AUDI	N	VENUE ON MONNE D'UN PETIT	H	LEVI DE JONIA	D	APPARI TION
BIÈRE	C	COL	OS	S	SE	IB	IB	IS	UP	
COMMUN PAS UN	C	ADRESSE	LEURS ENVERS DE RÉGION	E	D	N	A	C	R	E
OLIVE	A	U	C	Û	N	PETITE DURÉE I	F	R	A	N
ANALYSE	L	I	C	E	N	C	I	E	E	T
DECRET	T	NOUVEAU ALITE	UN VERT	LETTRES DE MÉLODI	O	L	M	PAGE	L	R
PRÊCHE	R	E	QUARTIER PÊCHE	E	P	E	AGE	POUR UN GOMME	T	A
SAISON	E	P	I	O	O	E	S	T	O	
GIVRE	F	O	U	FIL D'OR	E	E	AUTRENT FIDÈLE	R	E	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouïthy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadja Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadja Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (La Youne)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directorat**  
Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017 www.ojd.ma**



### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- La dernière voiture...
- 2- Sillées - Un des Grands
- 3- Mer russe - Transporteur marocain
- 4- Bien s'y oppose - Vaisseau
- 5- Emballage de supermarché - Vieux do
- 6- Barmaid
- 7- Inguigüée - Suis bis
- 8- Viens au monde - Époque
- 9- Couche - Habituel
- 10- Personnel - Bavard - Fils de Jacob

**VERTICALEMENT**

- 1- Cadre de porte
- 2- Montagnes russes - Inutile
- 3- Se rendait compte
- 4- C'est beau ! - Pour l'évanouï
- 5- Fin de forme - Foyer - Tête de liste
- 6- Mortes en bêtes
- 7- Savant - Regimba
- 8- Paré - Indiens
- 9- Éclaté - Madré - Défini
- 10- Dangereux

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	A	L	E	N	T	U	E	U	X
2	O	M	I	S	E		O	M	N	I
3	N	A	N	T	E	S		P	I	
4	I	D	E			O	D	E		I
5	T	O	A	S	T		E	S	O	N
6	R	U	I	N	E	U	S	E		T
7	U		R	A	S	S	U	R	E	R
8	A	R	E	C		I	E		T	U
9	N	U		K	E	N	T	I	A	S
10	T	E	L		R	E	E	L	L	E

### Grilles de sudoku

**Facile**

		3			5	7	2		
	7	4	6	3					
5	8				2	3	6		
	5				4	6	3		
		1				8			
	4	2	1				5		
8		5	2				1	9	
				5	1	2	7		
1		7	3			5			

**Moyen**

9			2	3					
	2	6			4	9			
	8					7			
6	4					5			
		9	1	4	5	6			
		5					4	2	
		2					7		
		8	6			1	5		
				9	3			8	

**Difficile**

	4		3						
			4		6	8	1		
		1			7		5		
	8			7		1			
	9			2			6		
		3		9			2		
	7		5			4			
	1	9	7		8				
				1		9			

**Expert**

		5			3	1			
1				8		6			
	9	6							5
					4	7			
6	7						1	8	
		1	8						
5						2	4		
		7		4					9
			7	9			3		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

3	9	6	7	2	5	1	4	8
8	7	5	9	4	1	3	2	6
2	1	4	8	6	3	7	5	9
1	6	3	2	5	8	9	7	4
9	2	7	3	1	4	8	6	5
4	5	8	6	7	9	2	3	1
6	8	2	4	9	7	5	1	3
7	3	1	5	8	6	4	9	2
5	4	9	1	3	2	6	8	7

**Moyen**

9	7	1	5	3	6	8	2	4
3	4	8	7	2	1	5	6	9
6	2	5	4	9	8	7	3	1
1	5	9	8	7	3	2	4	6
2	3	4	6	1	5	9	7	8
8	6	7	2	4	9	3	1	5
5	9	3	1	6	2	4	8	7
4	8	6	3	5	7	1	9	2
7	1	2	9	8	4	6	5	3

**Difficile**

6	9	3	1	4	2	5	7	8
1	8	4	6	5	7	9	3	2
2	7	5	8	9	3	1	6	4
9	2	7	5	3	1	4	8	6
4	1	6	7	2	8	3	5	9
3	5	8	4	6	9	7	2	1
5	6	1	2	7	4	8	9	3
8	3	2	9	1	5	6	4	7
7	4	9	3	8	6	2	1	5

**Expert**

7	3	8	1	2	5	4	6	9
9	5	4	7	6	3	2	8	1
2	6	1	4	9	8	5	3	7
5	7	3	9	8	4	6	1	2
4	2	9	6	3	1	8	7	5
8	1	6	2	5	7	9	4	3
6	8	5	3	1	2	7	9	4
1	9	7	5	4	6	3	2	8
3	4	2	8	7	9	1	5	6

**UNIVERSITÉ HASSAN II DE CASABLANCA ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE CASABLANCA**

Avis d'appel d'offres ouvert N° 01/ENSC/2020 (Séance publique)

Le 25/09/2020 à 10h30, il sera procédé, à la salle de réunion au siège de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca, sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Travaux de réalisation de verrières de toiture en aluminium et de cloisons vitrées

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du Service des affaires Économiques de l'École Normale Supérieure Casablanca (ENSC) sis Bd. Abdellah Ibrahim (Ex Km9, Route El Jadida, Rd point Azbane) Casablanca. Il peut aussi être télécharge sur le portail des marchés de l'État [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 20 000,00 Dh

L'estimation du maître d'ouvrage du coût de la prestation est fixée à 629 160,00 DH TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis, déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du service des affaires économiques de l'École Normale Supérieure Casablanca;

Le jour de l'ouverture des plis, déposer, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau d'ordre du Service des affaires Économiques de la Présidence de l'Université Hassan II de Casablanca sis 19, rue Tarik Ibnou Ziad - Casablanca;

• Soit l'envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 06 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

La visite des lieux sera organisée le 09/09/2020 à 10h30 au site de l'École Normale Supérieure Casablanca sis à l'adresse sus-indiquée.

N°6654/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Culture de la Jeunesse et des Sports Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports de Taounate

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :03/2020

Le 23/09/2020 à 11 H 00mn, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports de Taounate - Bd. des FAR -, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres

sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement de la salle omnisport premier tranche dépendant de la direction provinciale de la jeunesse et des sports taounate

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des marchés et comptabilité de la Direction Provinciale de la Jeunesse et des Sports de Taounate, il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés Publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dhs (15 000,00 Dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de:296916,00 (deux cent quatre vingt seize mille neuf cents seize dhs 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'Ordre de la Direction Provinciale de la jeunesse et des Sports de Taounate.

• Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit par voie électronique

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°6655/PA

« SHEMS CAPITAL S.A.R.L. »

Société à responsabilité limitée au capital social de 300.000 dirhams

Siège social : Bd Hassan II, 7 rue Ahmed Touki, Etg 2, Casablanca

Registre de commerce de Casablanca n°164039

1. Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/07/2020, il a été décidé de :

- Le transfert de siège social dans la même préfecture ou province : le siège social de la société a été transféré de :

« Marina Center, 1er étage, Apt n°2, Bd Mohamed Ben Abdellah, Casablanca » à « Bd Hassan II, 7 rue Ahmed Touki, Etg 2, Casablanca »

2- Transport, Levage et maintenance.

3- Entretien et Réparation tous Matériels et Engins des travaux publics

Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante :

DOUAR OUALAD BOUAAZIZE SIDI HAJAJ OUAD HASSAR TIT MEL-LIL MADIOUNA CASABLANCA

L'association unique fixe le capital social à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00

passerport Française n° 01BA75973 par la CIN Marocaine n°C794527

- La modification, en conséquence, de l'article 4 des statuts et mis à jour des statuts. Le dépôt légal de la décision de la gérance a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 07/08/2020 sous le numéro 00742200.

N°6656/PA

« HARMONIA SPIRIT S.A.R.L. »

Société à responsabilité limitée au capital social de 300.000 dirhams

Siège social : Bd Hassan II, 7 rue Ahmed Touki, Etg 2, Casablanca

Registre de commerce de Casablanca n°229149

2. Aux termes de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21/07/2020, il a été décidé de :

- Le transfert de siège social de la société a été transféré de :

« Marina Center, 1er étage, Apt n°2, Bd Mohamed Ben Abdellah, Casablanca » à « Bd Hassan II, 7 rue Ahmed Touki, Etg 2, Casablanca »

à compter du 21 Juillet 2020.

- La modification de la carte d'identité du gérant M. Sherif BELHAYAT ZOUGGARI, à savoir remplacement du

N°6663/PA

chacune, toutes souscrites en numéraire et libérées de la totalité.

Le capital social est réparti de la manière suivante :

Monsieur Said AKOU-HANE 1000 parts.

-la gérance : Mr Said AKOU-HANE nommé comme gérant unique.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° : 18230

N°6658/PA

GENERAL STYLE AUTO

Le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20/07/2020 de la SARL dénommée «GENERAL STYLE AUTO» au capital de 100 000,00 dirhams dont le siège social est à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI 2 ETG APPT.6 a décidé :

- L'approbation de cession des parts sociales de Mr. MODOU ARAME GUEYE qui cède et transporte trois cent trente trois (333) parts sociales à Mr. ARAR DRISS et trois cent trente trois (333) parts sociales à Mr. AMINE HASSAN.

- La transformation de la société en société à responsabilité limitée.

- Nomination de nouveau gérant Mr. ARAR DRISS et Mr. AMINE HASSAN

N°6657/PA

Cabinet de consulting et solution informatique

Tel : 0523287803

Constitution d'une société Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 09/01/2017

Il a été établi les statuts d'une SARL AU avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TECHNIEC LEVAGE INDUSTRIELS S.A.R.L AU

Objet : 1- Achat, Vente, Importation et Exportation de tous Matériels et Engins des travaux publics

2- Transport, Levage et maintenance.

3- Entretien et Réparation tous Matériels et Engins des travaux publics

Le siège social de la société est fixé à l'adresse suivante :

DOUAR OUALAD BOUAAZIZE SIDI HAJAJ OUAD HASSAR TIT MEL-LIL MADIOUNA CASABLANCA

L'association unique fixe le capital social à la somme de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales de 100.00

- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca le 25/08/2020 sous le numéro 743869

N°6659/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE MADIOUNA CONSEIL PROVINCIAL

Avis d'Appel d'offres ouvert N° 07 /2020/CPM

Le 24/9/2020 à 11h00 il sera procédé dans la salle de réunion au siège du conseil provincial de Médiouna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour L' Equipement du centre de réanimation à l'hôpital provincial de Médiouna

-PROVINCE DE MADIOUNA- en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du service des marchés au siège du conseil Provincial de Médiouna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt-cinq mille dirhams (25 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à

la somme de neuf cent mille dh TTC (900.000.00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés au siège du conseil Provincial de Médiouna,.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique

aux marchés publics. [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les prospectus et les notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du service des marchés avant le 23/09/2020 à 15H00

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

N°6660/PA

**إعلان**

القيم : تارودانت  
دائرة : تارودانت  
قيادة : تانكولت  
جماعة : توكوة

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة : توكوة انه تقرر اجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2020 يوم : 2020/09/26 ابتداء من الساعة : التاسعة صباحا ب : بمقر جماعة توكوة لفائدة موظفي الجماعة وفق ما هو مبين بالجدول اسفله :

الاطار الاصلي	اطار الترقى
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الاولى
مساعد اداري من الدرجة الثانية	مساعد اداري من الدرجة الاولى

**\*شروط الترشيح :**

يشارك في هذه الامتحانات الموظفين التابعين لجماعة توكوة المتوفرون على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بظواهرهم الاصلي الى غاية : 2020/09/26 .

اخر اجل لتلقي الترشيحات هو يوم : 2020/09/21 .

N°6661/PA

عمالة إقليم تارودانت  
دائرة أولاد تايمة  
قيادة مشرع العين  
جماعة تدمي نمندالن  
مكتب الموارد البشرية

**إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية**

**لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7**

**برسم سنة 2020**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تدمي نمندالن أنه سينظم بمقر الجماعة يوم

الخميس 24 شتنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة

مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2020. لفائدة المساعدين التقنيين من

الدرجة الثالثة السلم 6. المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم

اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب المتحتن بشأنها: منصب واحد (01).

فقط جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز

الامتحان. أن يمتثلوا بطلبنا إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 22 شتنبر 2020.

تدمي نمندالن في: 12/08/2020

رئيس المجلس الجماعي

N°6662/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE MOHAMMEDIA  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM/SM

**AVIS RECRUITIFICATIF**

Le Gouverneur de la Préfecture de Mohammédia porte à la connaissance du public que l'appel d'offres sur offres des prix N°04/2020/BG relatif à l'acquisition de mobilier de bureau au profit des postes de commandement relevant de la Préfecture de Mohammédia (Lot unique) a subi des rectifications aux niveaux de l'estimation des coûts des prestations qui sera 797 124,00 , les descriptifs de l'article 2 et l'article 5 et la suppression des articles 16 t 18 concernant les portraits de SM le Roi Mohammed VI .

Le reste sans changement.

N°6663/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
 N° 072/2020/CHUIRC  
 Le 24/09/2020 à 10 heures 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 072/2020/CHUIRC Objet : ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES (11) Lots séparés.

- LOT N° 1 : FOURNITURE INFORMATIQUE (DIVERS)
- LOT N° 2 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE HP
- LOT N° 3 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE EPSON
- LOT N° 4 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE LEXMARK
- LOT N° 5 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE XEROX
- LOT N° 6 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE ZEBRA
- LOT N° 7 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE CANON
- LOT N° 8 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE KYOCERA
- LOT N° 9 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE SAMSUNG
- LOT N° 10 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE ETIQUETTE THERMIQUE GODEX
- LOT N° 11 : FOURNITURE POUR IMPRIMANTE BROTHER

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de:

- LOT N° 1 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)
- LOT N° 2 : 10 000,00 DHS (DIX MILLE DIRHAMS)
- LOT N° 3 : 5 000,00 DHS (CINQ MILLE DIRHAMS)
- LOT N° 4 : 25 000,00 DHS (VINGT CINQ MILLE DIRHAMS)
- LOT N° 5 : 5 000,00 DHS (CINQ MILLE DIRHAMS)
- LOT N° 6 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)
- LOT N° 7 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)
- LOT N° 8 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)
- LOT N° 9 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)
- LOT N° 10 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)
- LOT N° 11 : 500,00 DHS (CINQ CENTS DIRHAMS)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme toutes taxes comprises de:

- LOT N° 1 : 184 810,56 DHS TTC (CENT QUATRE-VINGT-QUATRE MILLE HUIT CENT DIX DIRHAMS ET CINQUANTE-SIX CENTIMES TTC)
- LOT N° 2 : 196 515,70 DHS TTC (CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE CINQ CENT QUINZE DIRHAMS ET SOIXANTE DIX CEN-

TIMES TTC)  
 LOT N° 3 : 77 656,32 DHS TTC (SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE SIX CENT CINQUANTE-SIX DIRHAMS ET TRENTE-DEUX CENTIMES TTC). LOT N° 4 : 1 250 811,60 DHS TTC (UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE HUIT CENT ONZE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES TTC)  
 LOT N° 5 : 69 120,00 DHS TTC (SOIXANTE NEUF MILLE CENT VINGT DIRHAMS TTC)  
 LOT N° 6 : 2 860,90 DHS TTC (DEUX MILLE HUIT CENT SOIXANTE DIRHAMS QUATRE VINGT DIX CENTIMES TTC)  
 LOT N° 7 : 18 127,20 DHS

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION & DE FORMATION REGION SOUS MASSA**  
**DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 36/2020/INV.**

Le directeur provincial de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, informe le public que :

- 1) Les marchés résultant du présent appel d'offres sont réservés aux coopératives ou à l'union des coopératives, aux auto-entrepreneurs et aux Petites et moyennes entreprises.

Cette modification a été apportée à l'avis publié au journal Libération n° 9036 du 08/09/Août 2020 et Alittihad Al Ichtraki n° 12611 du 10/Août 2020.

Le reste est sans changement.

N°6669/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD**

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°050/2020/CHUIRC (SEANCE PUBLIQUE)**

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications ont été introduites dans le dossier de l'appel d'offres n° 050/2020/CHUIRC : « ACHAT D'INSTRUMENTATIONS DENTAIRES (147 lots séparés) » concernant les lots N°18, 20, 38, 66, 72, 73 et 83.

Ainsi, la date d'ouverture des plis prévue le 03/09/2020 à 10 h est reportée au 10/09/2019 à 12 h30 min et la date de dépôt des échantillons prévue le 02/09/2020 avant 14 h est reportée au plus tard le 09/09/2020 avant 14 h

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°6668/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTÉ**  
**CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°047/2020/CHUIRC (SEANCE PUBLIQUE)**

Le Directeur du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Rochd de Casablanca, informe le public que des modifications ont été introduites dans le dossier de l'appel d'offres n° 047/2020/CHUIRC : « ACHAT DU MOBILIER MEDICAL » (45 lots séparés) concernant les caractéristiques techniques du lot n°42 : « SELLE DE CHIRURGIEN »

Le dossier d'appel d'offres modifié peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalier Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

N°6667/PA

et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la liste de colissage exigés pour tous les lots par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au service des Equipements et Fournitures de la direction

générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun- Casablanca, au plus tard le 2 3 / 0 9 / 2 0 2 0 avant 14 heures .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N°6664/PA

**MEDIEXPERTS**  
**CONSEIL EN MANAGEMENT DES ORGANISATIONS N°39, RUE AL FOURAT,**  
**1er étage Maârif - Casablanca**  
 Tél : 0522.99.13.00 &  
 Fax : 0522.99.17.38  
 Avis de constitution de société

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 14 juillet 2020 à Casablanca, avis est donné à la constitution d'une société à responsabilité limitée (SARL) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **IGNISTAS**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée  
 Objet : Protection incendie  
 Siège social : N°39, rue Al Fourat, 2ème étage, Maârif - Casablanca. Durée : 99 ans  
 Capital social : Cent mille (100.000 DHS) dirhams, divisé en mille (1000) parts sociales de cent (100) DHS chacune, numérotées de 1 à 1000, réparties entre les associés en proportion de leurs droits, à savoir :  
 M. Moulay Omar Hicham : 100 parts  
 M. Adil Belmokadem : 900 parts.  
 Gérant : La société sera gérée par M. Adil Belmokadem de nationalité marocaine, titulaire de la carte nationale d'identification n°WA41476, nommé pour une durée illimitée.  
 La société a été immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous n°468769.  
 N°6665/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D' EL JADIDA**  
**CERCLE D'EL JADIDA**  
**CAIDAT D'OULED AISSA**  
**COMMUNE DE SIDI ABED**  
 \*\*\*\*\*  
**SERVICE DES MARCHES**

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix**  
**N° : 02 /2020**

Il sera procédé dans la salle des réunions à la commune de Sidi Abed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° : 02/2020 relatif aux travaux de mise à niveau du lotissement de Sidi Abed, au centre Sidi Abed à la commune Sidi Abed à la province d'El Jadida .

AO N°	LOT	Objet	Estimation du maître d'ouvrage en Dhs	Cautions provisoires	Date et heure
02/2020	Lot N° 01	Travaux d'assainissement liquide du lotissement de Sidi Abed, au Centre Sidi Abed à la commune Sidi Abed .	<b>3 739 752,00 DHS</b> Trois Million Sept Cent Trente Neuf Mille Sept Cent Cinquante Deux Dirhams 00 Cts .	<b>70 000,00 Dhs</b> Soixante Dix Mille Dirhams	2020/09/24 à 11 heures
	Lot N° 02	Travaux d'éclairage public du lotissement de Sidi Abed, au Centre Sidi Abed à la commune Sidi Abed .	<b>1 968 300,00 DHS</b> Un Million Neuf Cent Soixante Huit Mille Trois Cent Dirhams 00 Cts .	<b>40.000,00 Dhs</b> Quarante Mille Dirhams	
	Lot N° 03	Travaux de construction et d'aménagement de la voirie du lotissement de Sidi Abed, au Centre Sidi Abed à la commune Sidi Abed .	<b>8 218 450,80 DHS</b> Huit Million Deux Cent Dix Huit Mille Quatre Cent Cinquante Dirhams 80 Cts .	<b>160.000,00 Dhs</b> Cent Soixante Mille Dirhams	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des études et marchés de la Commune de Sidi Abed, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'État : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des études et marchés à la commune de Sidi Abed,
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ,
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner électroniquement via la plateforme du portail national des marchés publics ;
- les concurrents installés au Maroc doivent produire le certificat de qualification et de classification ou une copie conforme à l'original, conformément au tableau ci-dessous :

Lot	Secteurs	Qualifications exigées	Classes minimales
Lot N° 1	Secteur C	<b>C3</b>	<b>3</b>
Lot N° 2	Secteur J	<b>J4</b>	<b>3</b>
Lot N° 3	Secteur B	<b>B 1 , B6 , B11</b>	<b>3</b>

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
 N°6666/PA

# “Mica” d’Ismael Ferroukhi en compétition au Festival d’Angoulême



Le long métrage «Mica» du réalisateur marocain Ismael Ferroukhi est en compétition à la 13<sup>ème</sup> édition du festival du film francophone d’Angoulême (FFA), qui se tient du 28 août au 2 septembre et qui est considéré comme le premier rendez-vous important dédié au 7<sup>ème</sup> art de la rentrée en France. «Mica» sera en compétition aux côtés de neuf autres long-métrages : Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal, Éléonore de Amro Hamzawi, L’ennemi de Stephan Streker, L’étreinte de Ludovic Bergery, Garçon chiffon de Nicolas Maury, Petit pays de Éric Barbier, Un triomphe de Emmanuel Courcol, Ibrahim de Samir Guesmi et Slalom de Charlene Favier.

Tourné à Casablanca et écrit par Ismaël Ferroukhi et Fadette Drouard, le

scénario est centré sur «Mica», un enfant des bidonvilles qui se retrouve propulsé comme homme à tout faire dans un club de tennis de Casablanca fréquenté par l’élite marocaine. Prêt à tout pour changer son destin, il va se faire remarquer par Sophia, une ex-championne qui va le prendre sous son aile.

Né au Maroc, Ismaël Ferroukhi arrive en France alors qu’il est encore enfant et grandit dans une petite ville du sud de l’Hexagone. En 1992, il écrit et réalise son premier court métrage, «L’Exposé», sélectionné à Cannes dans la catégorie Cinéma en France. Il y obtient le prix du meilleur court métrage et le prix Kodak. Cette même année, le jury du Festival de Clermont-Ferrand lui décerne son prix spécial. Deux années plus tard, Ismaël repart à Cannes

avec un long métrage coproduit avec Arte, il tourne un autre long métrage avec Catherine Deneuve, et écrit puis met en scène plusieurs autres films. Créé en 2008, le FFA se tient dans la ville d’Angoulême, en Charente dans le Sud-ouest de la France. Chaque année, à la fin de l’été, le festival s’impose comme l’événement incontournable de la rentrée culturelle. Cette année, le festival, sera un des premiers événements d’importance du monde du cinéma à se tenir en France depuis le début de la crise sanitaire. Il se déroulera sur réservation, avec port du masque, et sans grandes festivités.

Malgré ce contexte particulier, les délégués généraux du festival, Dominique Besnehard et Marie-France Brière, promettent une programmation à la hauteur de l’événement avec une

soixantaine de long-métrages, pour la plupart en première mondiale, et des invités de marque comme Isabelle Huppert, Isabelle Adjani, Catherine Frot ou encore Gérard Depardieu. L’une des particularités de cette édition sera également la carte blanche donnée à la Semaine de la critique. La section parallèle du festival de Cannes, qui a dû annuler sa 59<sup>e</sup> édition en mai dernier, a accepté l’invitation de venir présenter ses long-métrages francophones, quatre au total.

Lors de la 12<sup>ème</sup> édition du FFA, le cinéma marocain avait été à l’honneur avec un “Focus spécial” sur le parcours du réalisateur Nabil Ayouch. Six de ses films, dont Les Chevaux de Dieu, Razzia et Mekroub, avaient alors été projetés.

## A Buenos Aires toujours confinée, un Mondial du tango en ligne



Des danseurs du monde entier se mesurent depuis mercredi à l’occasion du Mondial du tango organisé exceptionnellement en ligne cette année en raison de la pandémie de coronavirus qui ne faiblit pas en Argentine. A cause des restrictions sanitaires, cette compétition organisée chaque année au mois d’août se limite cette année à des activités virtuelles et à un concours inédit où les jurés se baseront sur des vidéos envoyées par les participants.

L’événement a lieu alors que les milongas, ces lieux traditionnels de danse du tango, sont moribondes après plus de cinq mois de fermeture. A Buenos Aires, les activités artistiques et les réunions sociales sont toujours interdites en raison de l’épidémie de Covid-19. Décrété le 20 mars, le confinement n’a été depuis que très partiellement assoupli. “Nous faisons le pari d’un Festival de tango qui s’adapte à la situation que nous traversons en raison de la pandémie. Différent, en ligne, mais avec la même vigueur que les années antérieures”, a voulu rassurer le responsable de la Culture de la capitale, Enrique Avogadro. Au cours de l’édition 2019, 500 couples avaient participé à la compétition et

plus de 500.000 personnes avaient assisté à des spectacles, cours, récitals et dansé dans les milongas lors de ce qui est considéré par la mairie comme la “rencontre de tango la plus importante du monde”. Le Mondial 2020, qui rend hommage au rôle de la femme dans le tango, aura lieu dans une ville toujours semi-paralysée par les restrictions, frappée de plein fouet par la crise économique et endeuillée par la pandémie qui a fait plus de 7.000 morts (pour 340.000 cas déclarés), dont la majorité dans la capitale, dans ce pays de 44 millions d’habitants.

Pour faciliter la participation malgré les restrictions, les organisateurs ont autorisé les participants individuels, une licence pourtant tout à fait contraire à l’essence même du tango, la danse de l’étreinte par excellence. Les compétiteurs participeront ainsi, masqués selon les recommandations, dans les catégories habituelles “piste” ou “scène” qui proposent une version plus acrobatique.

La participation se fera par le biais de vidéos qu’un jury présélectionnera pour les présenter lors des épreuves finales sur les réseaux sociaux où le public pourra aussi

voter.

Mais le choix d’une compétition virtuelle n’est pas du goût de tout le monde. “C’est sujet à la controverse. Ce n’est pas pareil d’enregistrer une vidéo que tu peux monter et danser sur une scène face à un jury”, estime Virginia Vasconi, danseuse, chorégraphe et régulièrement membre du jury. Elle ne soutient pas non plus l’idée d’une participation individuelle. “Le tango se danse à deux, il ne peut pas y avoir «un» champion. Ensuite, il se rend à une milonga et on se rend compte qu’il ne sait pas danser avec quelqu’un”, s’agace-t-elle.

A Buenos Aires, alors que les salles de répétition sont toujours fermées, que les chorégraphes et les élèves ne peuvent pas se retrouver, les danseurs locaux se sentent désavantagés par rapport aux participants d’autres pays soumis à moins de restrictions. “Cela n’a aucune crédibilité d’être champion virtuel”, estime Virginia Vasconi. Le Mondial de tango et le Festival qui l’accompagne sont normalement une opportunité unique de travail pour la communauté des danseurs de tango, classé patrimoine immatériel de l’humanité par l’Unesco en 2009.

# Avec "WAP", tube le plus osé de l'été, Cardi B fait polémique

Une ode au désir féminin et à la débauche, accompagnée d'images défiant les règles habituelles de la décence: "WAP", clip de la rappeuse Cardi B en collaboration avec Megan Thee Stallion, est devenu l'un des tubes de l'été, au grand dam des conservateurs américains. La plupart des paroles de ce morceau - y compris son titre - sont intraduisibles sans risquer de verser dans l'obscénité.

Musicalement, la chanson sortie mi-août est assez basique, bâtie autour d'un air contagieux apparu dans les années 1990 dans une boîte de nuit de Baltimore, "Whores in this house", de Frank Ski. Mais Cardi B, 27 ans, ancienne strip-teaseuse originaire du Bronx, et Megan Thee Stallion, 25 ans, originaire du Texas, prennent un malin plaisir à marteler les paroles les plus osées. Et dans la vidéo, les deux rappeuses déambulent en talons aiguille et bodys on ne peut plus déshabillés, dans une riche demeure aux couleurs pastel où se succèdent félins, insinuations sexuelles et formes généreuses.

Beaucoup de critiques ont été louangeuses, alors que le tube devenait viral sur le réseau TikTok. Mais à l'approche de la présidentielle américaine, des voix conservatrices ont crié au scandale. "WAP (que j'ai entendu par hasard) m'a donné envie de me verser de l'eau bénite dans les oreilles", a tweeté James Bradley, républicain de Los Angeles qui briguera le 3 novembre un siège à la Chambre des représentants. Ben Shapiro, éminent éditorialiste conservateur, a lui dénoncé la vidéo comme une régression pour le mouvement féministe, ce qui lui a valu de nombreuses moqueries.

Tout cela n'a fait que doper le succès de "WAP". "Ils parlent, ils parlent et les chiffres augmentent", déclarait récemment Cardi B, une fan du socialiste Ber-



nie Sanders qui soutient désormais le démocrate Joe Biden pour la présidentielle.

Certains sur les réseaux sociaux ont fait remarquer que les mêmes conservateurs soutenaient un président, Donald Trump, qui s'exprime en des termes tout aussi vulgaires. Pour Sherri Williams, spécialiste des médias à l'American University de Washington, les critiques étaient

prévisibles. "Le patriarcat punit toujours les femmes qui parlent de leurs expériences sexuelles", explique-t-elle à l'AFP. "Une femme victime d'agression sexuelle se

voit reprocher son comportement ou sa tenue. Une femme qui parle de plaisir sexuel est immorale". L'hypocrisie va encore plus loin, selon l'universitaire, quand on considère que les deux rappeuses sont noires, et que les femmes noires ont longtemps été traitées comme des marchandises, comme esclaves ou comme cobayes de recherches gynécologiques. La vidéo va aussi à l'encontre de l'idée que le féminisme appartient avant tout aux "femmes blanches aisées", souligne Sherri Williams.

## Bouillon de culture

### Svetlana Alexievitch

La lauréate du prix Nobel de littérature Svetlana Alexievitch a refusé mercredi de répondre aux questions des enquêteurs biélorusses qui l'avaient convoquée dans le cadre des poursuites visant le "conseil de coordination" de l'opposition dont elle membre. Ce "conseil" a été formé par l'opposition pour promouvoir une transition du pouvoir, au moment où que le président Alexandre Loukachenko, en place depuis 1994, fait face à un mouvement de contestation inédit depuis sa réélection controversée le 9 août. "J'ai eu recours à mon droit de ne pas témoigner contre moi-même", a expliqué Mme Alexievitch, 72 ans, à la presse après avoir quitté le Comité d'enquête. "Je ne me sens coupable de rien", a-t-elle souligné, assurant que le "conseil de coordination" n'a "pas d'autres objectifs que de consolider la société". L'écrivaine, qui a obtenu le prix Nobel en 2015, avait déjà dit à son arrivée au Comité d'enquête que l'action des opposants était "absolument légitime".

Dans ce contexte, les ONG Human Rights Watch, Amnesty International et la Fédération internationale pour les droits humains ont appelé mercredi, dans une lettre ouverte, à convoquer "de la manière la plus urgente" une session extraordinaire du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU pour discuter de la "crise des droits humains au Bélarus".



## Quatre courts métrages marocains présentés au Festival de São Paulo

Quatre films marocains sont programmés dans le cadre du 31ème Festival international du court-métrage de São Paulo, organisé du 20 au 30 courant dans la plus grande ville brésilienne. Selon les organisateurs, le festival a opté cette année, à l'instar d'autres événements culturels, pour une édition virtuelle en raison des restrictions liées à la pandémie du nouveau coronavirus. Ainsi, souligne la même source, le public peut accéder gratuitement aux 212 films sélectionnés à partir d'une liste de 3.000 court-métrages sur le site web du festival.

Parmi les films marocains projetés lors de cette édition figure "Et si les chèvres meurent?", une œuvre de Sofia Alaoui qui sera projetée jeudi. Le film franco-marocain, lancé plus tôt cette année, retrace l'histoire d'un berger de montagne, Abdellah, un jeune homme obligé de braver la neige pour se procurer de la nourriture et sauver son bétail. Une fois arrivé au village, il fait face à un phénomène surnaturel.

Il s'agit également du court métrage "Clebs", une production maroco-canadienne de 18 minutes. Les événements du film se déroulent dans un refuge animalier où plus de 750 animaux attendent une famille adoptive et un abri. Dans ce refuge, les

jours se suivent et se ressemblent, sauf à l'heure du repas. La réalisatrice et productrice Halima Ouardiri cherche à apporter un regard empathique et vif sur les subtilités de la lumière et de la texture de l'environnement, alors que les scènes montrent les animaux et leur existence suspendue en attendant une nouvelle maison.

Le festival propose également des programmes parallèles comme le "Programme spécial", qui comprend la présentation d'"Au-delà du mur", réalisé par Aisha Jabour, ainsi que du court métrage "Bab Sebta" (Randa Maroufi).

Au total, 26 pays prennent part à ce festival, y compris des films inédits et des films primés dans de grands festivals, avec la participation de réalisateurs confirmés et de futurs talents. Le festival propose également un programme de conférences et de séminaires à projeter en direct sur ses réseaux sociaux. "Apporter au public un programme aussi diversifié qui montre cette immense pluralité de regards, d'accents et de langues à travers le monde nous donne le sentiment que nous contribuons à apporter de la joie dans un moment aussi difficile", a déclaré la directrice de l'événement, Zita Carvalho, citée par dans un communiqué des organisateurs.



## L'économie nationale montre des signes de reprise graduelle

L'activité économique semble reparti sur de bons rails après la forte contraction enregistrée au deuxième trimestre qui a coïncidé avec l'arrêt total ou partiel de l'activité dans plusieurs secteurs économiques.

En dépit de la persistance des tensions récessives dans certains secteurs fortement sensibles dont le tourisme, des signes de reprise graduelle sont perceptibles dans plusieurs branches d'activité, a annoncé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dans sa note de conjoncture du mois d'août (N°282).

En effet, « l'examen de l'évolution de la situation économique et financière nationale au cours des derniers mois fait apparaître des signes de reprise graduelle dans plusieurs branches d'activité », a indiqué ce département relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

La DEPF, qui s'appuie sur une série d'indicateurs conjoncturels, a toutefois insisté sur le fait que « les perspectives restent, néanmoins, incertaines à cause, notamment, des risques de nouvelles vagues de contagion ».

Commentant l'évolution de la demande intérieure, les analystes de la DEPF ont constaté que la consommation des ménages, qui

contribuait le plus à la croissance économique, a été impactée par la baisse des revenus ruraux et par les retombées négatives de la crise sanitaire sur les autres revenus des ménages.

La Direction a, cependant affirmé que « cet impact a été significativement contenu grâce aux mesures prises par le Comité de veille économique (CVE), notamment en termes de maîtrise de l'inflation et d'octroi d'aides monétaires aux ménages touchés par les implications de la pandémie ».

Les mesures prises par les pouvoirs publics auraient concrètement permis d'absorber partiellement les implications néfastes de la crise sanitaire sur la consommation des ménages et les entreprises en difficulté ainsi que leurs employés, a-t-elle expliqué.

En phase avec le repli des importations en biens d'équipement et des activités immobilières, l'effort d'investissement aurait, de son côté, connu un ralentissement « suite aux restrictions imposées à l'activité économique pour contre-carrer les effets du Covid-19 ».

Grâce aux premières mesures d'assouplissement post confinement, et en dépit de la baisse de la demande étrangère adressée au Maroc, les exportations nationales auraient affiché des signaux de re-

dressement à partir du mois de juin.

Ce redressement se ressent particulièrement au niveau des secteurs d'agriculture et agroalimentaire, d'électronique et de textile et habillement, a relevé la DEPF dans sa note de conjoncture.

Soulignons aussi la poursuite de l'amélioration des avoirs officiels de réserve, malgré la persis-

tance de la chute des recettes touristiques. Selon la DEPF, ils représentent l'équivalent de 6 mois et 22 jours d'importations de biens et services, grâce au tirage sur la LPL et au relatif redressement des échanges extérieurs, y compris les transferts des MRE.

« Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire a accusé une aggravation à fin juillet, en relation avec la hausse des dépenses ordinaires conjointement à une baisse des recettes fiscales », a fait savoir la Direction précisant que ces dernières ont été marquées par une atténuation de leur rythme baissier en phase, notamment, avec la reprise graduelle de certaines activités économiques.

S'agissant des crédits bancaires, des chiffres montrent que leur rythme d'évolution s'est accéléré à fin juin, par rapport à l'année dernière, en raison, particulièrement, des crédits accordés au secteur non financier, notamment aux sociétés non financières privées.

En dépit de la légère hausse réalisée par rapport au mois de juin, les indices boursiers ont continué d'accuser une évolution négative à fin juillet.

A noter que toutes « ces évolutions conjoncturelles se sont opérées dans un contexte international fortement touché par les implications négatives de la crise sanitaire

mondiale », a relevé la DEPF.

Aussi, malgré les signes de reprise relevés plus haut, « l'appréciation de la conjoncture économique nationale, en référence aux derniers indicateurs disponibles, fait état d'une forte diminution de l'activité économique en 2020 », a-t-elle fait savoir.

Cela se ressent au niveau du secteur primaire qui a été marqué par une baisse de la valeur ajoutée agricole de 5% au premier trimestre et de la production céréalière de 42% à 30 millions de quintaux au titre de la campagne agricole 2019/2020.

Au niveau du secteur secondaire, il apparaît que la crise sanitaire a eu un effet négatif sur l'activité du secteur en dépit de premiers signes d'atténuation. A fin juin, les exportations dans les industries manufacturières ont reculé de 18,3%, tandis que la production de l'énergie électrique baissait de 7,4%. Alors que les ventes de ciment ont accusé un recul de 19,5% à fin juillet.

Quant au secteur tertiaire, on notera l'impact néfaste de la crise sanitaire sur le secteur touristique marqué par une baisse des arrivées de 63% à fin juin, avec toutefois une évolution positive de l'activité du secteur des télécommunications.

Alain Bouithy



Les exportations agricoles, agro-alimentaires, électroniques et le textile-habillement ont affiché des signaux de redressement à partir du mois de juin

# Immunité avérée

*Pêche, télécommunications et phosphates et dérivés, seuls secteurs à même de se prévaloir d'une évolution positive par ces temps de crise*



**P**êche, phosphates et dérivés et télécommunications sont les secteurs économiques qui sont sortis indemnes de la crise liée au Covid-19.

Selon la dernière note de conjoncture publiée par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère des Finances, ces trois secteurs ont été les seuls à afficher une évolution positive et une amélioration de leurs performances en 2019 jusqu'en juillet 2020 malgré une forte contraction enregistrée au deuxième trimestre qui a coïncidé avec l'arrêt total ou partiel de l'activité dans plusieurs secteurs économiques.

Selon le document de la DEPF, le secteur de la pêche a entamé l'année 2020 avec une évolution positive malgré les conditions particulières qui ont caractérisé le dernier mois du premier trimestre de cette année, en rapport avec les implications négatives de la pandémie de Covid-19.

La valeur ajoutée du secteur

de la pêche, tous segments confondus, s'est appréciée de 5,2% au terme du premier trimestre 2020, après une hausse de 20,9% au titre de la même période de l'année passée. Toutefois, le volume des débarquements de la pêche côtière et artisanale s'est replié de 11,3%, sous l'effet de la basse saison habituelle des captures de poissons pélagiques (-17,8%).

En valeur, ces débarquements ont reculé de 10,9%, en rapport avec le reflux de celle des captures de céphalopodes de 12,4% et de poissons pélagiques de 11,7%. Au deuxième trimestre 2020, le repli du volume des captures de la pêche côtière et artisanale s'est situé à -4,1%, après une hausse de 4,9% un an auparavant, alimenté par un retrait des captures des poissons pélagiques de 5,1%, des céphalopodes de 30,6% et de poisson blanc de 10,1%.

Par ailleurs, la valeur de ces débarquements a baissé de 23,1%, après +19,3% un an auparavant, pâtissant d'une baisse de prix

quasi-généralisée à l'ensemble des segments du secteur.

Concernant le secteur extractif, la DEPF a constaté qu'après une légère baisse de sa valeur ajoutée au premier trimestre 2020 (-0,4%), ce secteur a affiché un rebond de son activité au deuxième trimestre 2020, en ligne avec la hausse de la production de phosphate roche, principale composante du secteur, de 9,1% après un accroissement de 7,4% un an plus tôt.

Pour ce qui est de la production des dérivés de phosphates, elle a progressé au terme du deuxième trimestre 2020 de 13,5%, en lien avec le renforcement de celle des engrais de 16,9% et de celle de l'acide phosphorique de 8,9%. A fin juin 2020, la production de phosphate roche s'est inscrite en hausse de 4,7%, après +2,7% il y a une année, et celle de ses dérivés de 10,5%, après -14,8%. Sur un autre plan, cette bonne dynamique est impulsée par le renforcement du volume des exportations de phos-

phate roche de 11,7% à fin juin 2020. Pour ce qui est des ventes à l'étranger des dérivés de phosphates, elles se sont affermies de 17,2% en volume contre une légère baisse en valeur de 3%, portant le chiffre d'affaires global à l'export du groupe OCP à près de 25 milliards de dirhams, en repli de 2% en glissement annuel.

De son côté, le secteur des télécommunications a enregistré une performance de sa valeur ajoutée de +1,1% au premier trimestre 2020, après une amélioration de 1,5% à la même période de l'année précédente. Dans un contexte de crise internationale inédite, le groupe Maroc Télécom, premier opérateur des télécommunications au Maroc, a affiché une hausse de son chiffre d'affaires consolidé de 2,7%, au terme du premier semestre 2020 à 18,3 milliards de dirhams.

Cette dynamique provient, particulièrement, précise le rapport de la DEPF, du développement de la Data mobile et des services Mobile Money à l'inter-

national et de la bonne tenue de la Data fixe au Maroc.

Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé au Maroc s'est réduit de 1,8%, à 10,7 milliards de dirhams en rapport avec une baisse des revenus générés de l'activité du mobile de 2,6%. Ce recul a été atténué par l'accroissement de ceux de l'activité de fixe et internet de 1,5%, à 4,7 milliards de dirhams, incorporant une hausse des recettes de la Data fixe de 13,2%. A l'international, les revenus du groupe se sont améliorés de 6,3% à 8,3 milliards de dirhams. Pour le parc du groupe, il a atteint durant la même période 68,4 millions d'abonnés, en hausse de 9,1%, tirant profit de l'intégration de Tigo Tchad dans le périmètre du Groupe à partir du 1er juillet 2019 et du comportement favorable dans la majorité des marchés intégrés y compris le marché national dont le parc du mobile s'est accru de 0,1%, celui du fixe de 6,9% et celui de l'accès haut débit de 10,5%.

Hassan Bentaleb

## Marsa Maroc améliore son chiffre d'affaires semestriel

Le chiffre d'affaires consolidé de Marsa Maroc s'est établi à plus de 1,45 milliard de dirhams (MMDH) au titre du premier semestre 2020, en légère hausse de 0,5 % par rapport à celui réalisé à fin juin 2019.

Les investissements engagés par la SODEP S.A à cette date se sont élevés à 56 millions de dirhams, indique la société d'exploitation des ports dans une communication financière sur ses indicateurs du deuxième trimestre 2020.

Au titre des six premiers mois de 2020, l'endettement net du groupe s'est élevé à -58 MDH, composé de 948 MDH de dettes de financement et 1,007 MMDH de disponibilités. Ces dernières ont baissé par rapport à la même période en 2019 suite aux injections de capital réalisées dans la filiale Tanger Alliance ainsi que le don de 300 MDH fait par la société au fonds spécial de gestion de la pandémie

Covid-19.

Au niveau des indicateurs d'activités, le trafic global traité durant le premier semestre de l'exercice 2020 par Marsa Maroc et ses filiales s'est établi à 18,8 MT, en baisse de 2% par rapport au premier semestre de 2019, souligne le communiqué, notant que la croissance de 2% observée au cours du 1er trimestre a été neutralisée par l'effet de la crise sanitaire et économique au 2ème trimestre qui a entraîné une baisse du trafic de 6%.

Ce niveau d'activité résulte notamment du recul du trafic des conteneurs de 7% par rapport au premier semestre 2019 et de la stabilisation du trafic de vrac et divers au même niveau qu'en 2019, porté essentiellement par la hausse des trafics de céréales et aliments de bétail qui a permis d'atténuer la baisse du trafic des hydrocarbures.

## Microdata enregistre une hausse de son CA au premier semestre

Le chiffre d'affaires de Microdata a atteint 418,9 millions de dirhams (MDH) à fin juin 2020, en hausse de 1,9% par rapport à la même période une année auparavant, a annoncé le spécialiste des infrastructures informatiques. Au titre du 2ème trimestre, Microdata a réalisé un chiffre d'affaires de 200,1 MDH, en baisse de 14,7% par rapport au T2-2019, indique l'entreprise dans un communiqué financier. "Cette baisse conjoncturelle de l'activité commerciale durant le deuxième trimestre 2020 a été compensée par la bonne performance du T1 2020, ce qui

a donné lieu à la progression du chiffre d'affaires du premier semestre 2020", précise la même source.

S'agissant de l'encours de l'endettement financier, il a évolué favorablement (variation annuelle de -15,2%), passant de 136,4 MDH au terme du premier semestre 2019 à 115,7 MDH à fin juin 2020.

Cet endettement est principalement composé de concours bancaires à court-terme. L'encours leasing représente 7,9% de l'endettement financier, alors que l'encours de l'emprunt CMT ne pèse quant à lui que 2,7%.

# A Béni Mellal, la pisciculture pour sauver l'agriculture

Avec la multiplication des projets de pisciculture et d'aquaculture, la région Béni Mellal-Khénifra est en passe de devenir un véritable pôle aquacole qui contribuera grandement à l'amélioration de l'agriculture et la production des produits poissonniers dans la région.

La pisciculture, utilisée, notamment, pour lutter contre l'eutrophisation des eaux d'irrigation permet donc de sauvegarder une meilleure qualité aux eaux d'irrigation et d'arrosage des champs et de lutter contre la prolifération des macrophytes dans les canaux d'irrigation par le biais de la reproduction des carpes de Chine, utilisées pour dévorer les végétaux nuisibles dans ces eaux.

La pisciculture est devenue ainsi un enjeu de plus en plus grandissant pour les agriculteurs de la région de Béni Mellal-Khénifra qui

considèrent cette branche de l'aquaculture comme l'une des filières les plus bénéfiques pour le nettoyage des retenues des barrages et des eaux d'irrigation en vue d'assurer une meilleure eau pour l'arrosage et pour l'irrigation des bétails. Dans ce sens, la Société "Asmak Nile" de Béni Mellal est devenue récemment l'une des entreprises les plus actives dans la production des carpes chinoises destinées à la lutte contre les phénomènes des végétaux nuisibles à l'eau, à son goût, et à son odeur et, dans, la production des tilapias, destinées à la consommation humaine, riche en vitamine B, en vitamine D, en sélénium et en phosphore.

La production annuelle de cette entité avoisine les 60 tonnes de tilapias pour la consommation humaine et 2 millions d'alevins de carpes chinoises pour nettoyer les bassins d'irrigation. Elle compte un total de 25 bassins d'élevage pour la protection des eaux d'irrigation dont la pollution peut significativement impacter la salubrité des récoltes, a souligné à la MAP le directeur technique de la société, Rabii Souilem.

La société est ainsi spécialisée dans la production des carpes de Chine pour nettoyer les retenues des barrages, ce qui assure une meilleure qualité des eaux d'irrigation et d'arrosage des champs en plus de la production des tilapias dont les bienfaits permettent d'améliorer les qualités nutritives chez la population de cette région montagneuse de l'Atlas.

La première étape de production consiste en la sélection des géniteurs qui se fait manuellement



pour sélectionner les mâles et femelles selon les signes de maturation. Après ce processus, les géniteurs sont mis dans des bassins, et vient alors une troisième étape dédiée à l'injection hormonale avant l'extraction des œufs. Par ailleurs, l'utilisation de carpes de Chine s'est révélée efficace pour nettoyer les retenues d'eau des algues en ce sens qu'un seul poisson mature est capable de dévorer une quantité de 40 kilo-

grammes d'algues, ce qui garantit une qualité meilleure des eaux.

L'originalité de la pisciculture réside aussi dans sa qualité de branche purificatrice des eaux de tout ce qui est de nature à le polluer, tels les végétaux nuisibles et les algues qui impactent la qualité des eaux des canaux d'irrigation, des bassins de goutte-à-goutte et des retenues des barrages.

Pour ce qui est du Tilapia, ce dernier est une variété de poissons

produites par ladite société et destinée à la consommation humaine.

Ce projet de pisciculture a également mis en place toute une infrastructure moderne pour assurer une meilleure production de ces variétés de poissons en s'équipant de bassins de production d'une superficie totale de 15 ha, de 25 bassins bétonnés sous serre, de 2 stations de pompage et d'un laboratoire de contrôle.

Par Nouamane Labidi (MAP)



Un enjeu de plus en plus grandissant pour les agriculteurs de la région

# Le moral des ménages français se stabilise en août

Le moral des ménages s'est stabilisé en France au mois d'août après avoir baissé en juillet, a rapporté mercredi l'Insee, à la faveur notamment d'une baisse des craintes de se retrouver au chômage.

Ainsi, l'indicateur synthétique mesurant cette confiance se stabilise à 94, en dessous de sa moyenne de long terme qui est de 100, relève l'Institut national des

statistiques. Il avait plongé à 92 en mai, avant de se redresser en juin (96), au moment du déconfinement.

Au chapitre des bonnes nouvelles, rapporte l'AFP, les Français sont moins nombreux à craindre de se retrouver au chômage puisque le solde d'opinion baisse à 70 après avoir culminé à 76 en juin. L'appréhension demeure cependant bien plus élevée que sur

la moyenne de long terme (33).

En revanche, la part des ménages estimant qu'il est opportun d'épargner continue d'augmenter, quoique moins fortement qu'en juillet. Le solde correspondant gagne un point (à 24) et se situe bien au-dessus de sa moyenne de longue période (17).

L'épargne que les Français ont commencé à accumuler pendant la période de confinement, et qui

s'est transformée en épargne de précaution, devrait atteindre 100 milliards d'euros à la fin de l'année, selon le gouvernement.

Sa mobilisation pour relancer l'économie à travers la consommation est un enjeu important de la reprise économique en cours.

Le solde d'opinion des ménages par rapport à leur situation financière passée gagne un point, mais "la proportion de ménages

estimant qu'il est opportun de faire des achats importants" s'inscrit en baisse de 4 points, "après un net rebond lié au déconfinement", souligne l'institut.

Plus généralement, la part de ceux qui considèrent que le niveau de vie s'est amélioré au cours des 12 derniers mois augmente, tout en restant "largement en dessous de sa moyenne de longue période", relève encore l'Insee.



ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
DIRECTION DES  
AMENAGEMENTS  
HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 44/2020/DAH  
Le 05 Octobre 2020 à 10 Heures  
sera procédé, dans les bureaux  
de la Direction des Aménagements  
Hydrauliques à Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur offres  
de prix pour la réalisation  
des essais pour l'étude géo-  
technique du projet de barrage  
ZENDOULA dans la province  
de CHEF-CHAOUEN.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Dix-  
mille Dirhams (10 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Cinq cent quatre-vingt mille  
deux cent cinquante Dirhams  
toutes taxes comprises. (504 168,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre par voie  
électronique, au portail des  
marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation  
des marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

\* Les entreprises non installées  
au Maroc doivent fournir le  
dossier technique tel que  
prévu par le règlement de  
consultation.  
\* Les entreprises installées  
au Maroc doivent fournir une  
copie certifiée conforme à  
l'original du certificat de qualification  
et de classification :  
Activité : EG;  
Catégorie : 1;  
Qualification : EG.7

N°6682/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
DIRECTION DE LA RE-

CHERCHE ET DE LA PLANIFICATION  
DE L'EAU  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 45/  
2020/DRPE

Le 19 Octobre 2020 à 11 heures  
30 minutes sera procédé,  
dans les bureaux de la Direction  
de la Recherche et de la  
Planification de l'Eau à Rue  
Hassan Ben Chekroune Agdal  
Rabat à l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ouvert  
sur offres de prix pour l'étude  
de sécurisation des ressources  
en eau pour l'alimentation en  
eau potable des populations  
rurales dans les douze régions  
du pays en quatre lots : - Lot 1  
: Régions : TANGER-  
TOUTAN-AL HOCEIMA,  
FES-MEKNES et l'oriental.  
- Lot 2 : Régions : RABAT-  
SALE -KENIFRA, CASABLANCA-  
SETTAT et BENI MELLAL-  
KHENIFRA.  
- Lot 3 : Régions : MARRAKECH-  
SAFI, SOUSS-MASSA et  
DARAA-TAFILALET  
- Lot 4 : Régions : GUELMIM-  
OUED NOÛN, LAAYOUNE-  
SAKIA EL HAMRA et  
DAKHLA Oued EDDAHAB.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : - Lot 1  
: Cinquante mille Dirhams  
(50 000,00 Dhs)

- Lot 2 : Cinquante mille  
Dirhams (50 000,00 Dhs)

- Lot 3 : Cinquante mille  
Dirhams (50 000,00 Dhs)

- Lot 4 : Cinquante mille  
Dirhams (50 000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de

Lot 1 : Deux millions neuf cent  
quatre-vingt-huit mille  
Dirhams toutes taxes comprises.  
(2 988 000,00 Dhs TTC)

Lot 2 : Deux millions quatre  
cent quatre-vingt-seize mille  
Dirhams toutes taxes comprises.  
(2 496 000,00 Dhs TTC)  
Lot 4 : Deux millions seize  
mille Dirhams toutes taxes  
comprises. (2 016 000,00 Dhs  
TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie  
électronique au portail des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de pass-

tion des marchés publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

\* Les entreprises non installées  
au Maroc doivent fournir le  
dossier technique tel que  
prévu par le règlement de  
consultation.

\* Les entreprises installées  
au Maroc doivent fournir en  
plus, une copie certifiée  
conforme à l'original du  
certificat d'agrément dans les  
domaines : D3, D20 et D13  
N°6683/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
DIRECTION DE LA RE-  
CHERCHE ET DE LA PLANIFICATION  
DE L'EAU  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N° 46/2020/DRPE

Le 20 Octobre 2020 à 10 Heures  
sera procédé, dans les bureaux  
de la Direction de la Recherche  
et de la Planification de l'Eau  
à Rue Hassan Ben Chekroune  
Agdal Rabat à l'ouverture des  
plis relatifs à l'appel d'offres  
ouvert sur offres de prix pour  
l'installation d'un dispositif de  
transmission DATA des données  
de réseau d'annonce de  
crues.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Vingt-  
mille Dirhams (20 000,00 Dhs).  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la somme de :  
Deux millions deux cent  
soixante-deux mille Dirhams  
toutes taxes comprises. (2 262 000,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29, 31 et 148 du  
décret n°2-12-349 relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre par voie  
électronique, au portail des  
marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation  
des marchés publics.

Les prospectus exigés par le  
dossier d'appel d'offres doivent  
être déposés au bureau  
de retrait et de dépôt relevant  
de la Division des Achats et de  
Logistique avant le 19 Octobre  
2020, à 10 Heures (Heure  
limite pour le dépôt des  
prospectus).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

N°6684/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
DIRECTION DES  
AMENAGEMENTS  
HYDRAULIQUES  
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT  
N° 52/2020/SEGMA  
(SGC)/DAH

Le 07 Octobre 2020 à 10 Heures  
il sera procédé, dans les bureaux  
de la Direction des Aménagements  
Hydrauliques à Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur offres  
de prix pour l'installation  
d'aménagement extérieur du  
parc de matériel situé au  
barrage SIDI MOHAMMED  
BEN ABDELLEH dans la  
wilaya de Rabat -2ème tranche.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Trente  
mille Dirhams (30 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : Deux millions  
soixante-huit mille trois cent  
vingt Dirhams toutes taxes  
comprises. (2 068 320,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 et 148  
du décret n°2-12-349 relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie  
électronique, au portail des  
marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation  
des marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

\* Les entreprises non installées  
au Maroc doivent fournir le  
dossier technique tel que  
prévu par le règlement de  
consultation.

\* Les entreprises installées  
au Maroc doivent fournir une  
copie certifiée conforme à  
l'original du certificat de qualification  
et de classification :  
Secteur : A; Classe : 5  
Qualifications exigées : A2  
N°6685/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
DIRECTION DES  
AMENAGEMENTS  
HYDRAULIQUES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°  
53/2020/SEGMA  
(SGC)/DAH

Le 08 Octobre 2020 à 10 Heures  
il sera procédé, dans les bureaux  
de la Direction des Aménagements  
Hydrauliques à Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur offres  
de prix pour le nettoyage  
des locaux du service de  
gestion des chantiers (SEGMA)  
situé au barrage SIDI MOHAMMED  
BEN ABDELLEH dans la wilaya de  
Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Six  
mille Dirhams (6 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : Cinq cent deux-  
mille six cent quatre-vingt  
deux ou z e D i r h a m s e t  
soixante-cinq centimes toutes  
taxes comprises. (502 692,65  
Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 et 148  
du décret n°2-12-349 relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie  
électronique, au portail des  
marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation  
des marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux  
le 17 Septembre 2020. Le  
rendez-vous est fixé à 10 Heures  
au parc central du service de  
gestion des chantiers situé au  
barrage SIDI MOHAMMED  
BEN ABDELLEH à RABAT  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 10 du règlement de  
consultation.

N°6686/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE  
ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE  
DE L'EAU  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 54/2020/DGE

Le 01 Octobre 2020 à 10 Heures  
il sera procédé, dans les bureaux  
de la Direction Générale de  
l'Eau à Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat à  
l'ouverture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur offres  
de prix pour l'achat de produits  
pour photocopieurs et fax  
au profit du Ministère de  
l'Équipement, du Transport,  
de la Logistique et de l'Eau,  
Direction Générale de l'Eau à  
Rabat.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré du bureau de  
retrait et de dépôt relevant de  
la Division des Achats et de la  
Logistique, Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat, il  
peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de : Cinq  
Mille Dirhams (5 000,00 Dhs)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le maître  
d'ouvrage est fixée à la  
somme de : Cent soixante-  
et- onze mille cent quatre-vingt  
Dirhams toutes taxes  
comprises. (171 180,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dossiers  
des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 et 148  
du décret n°2-12-349 relatif  
aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé de  
réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé  
leurs plis dans le bureau de  
retrait et de dépôt relevant de la  
Division des Achats et de la  
Logistique; Rue Hassan Ben  
Chekroune Agdal Rabat;

- Soit les remettre au président  
de la commission d'appel d'offres  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis.  
- Soit transmettre, par voie  
électronique au portail des  
marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),  
conformément aux dispositions  
de l'arrêté du ministre de l'économie  
et des finances n°20-14 du  
08 kaada 1435 (04 septembre  
2014) relatif à la dématérialisation  
des procédures de passation  
des marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues par  
l'article 09 du règlement de  
consultation.

N°6687/PA

Casa Wings SARL  
(Avis de constitution)

Aux termes d'un acte  
sous seing privé en date du 13-07-  
2020, il a été établi les statuts  
d'une société dont les caractéristiques  
sont les suivantes :

- Dénomination : Casa Wings  
SARL  
- Siège social : 3, rue Ait Ouirir  
Eg. 2 Moulay Youssef Casablanca  
- Objet : Livraison à domicile  
de tout produit commercial  
(Divers) - Durée : 99 ans  
- Capital social est fixé à  
100.000,00 DH.  
M. Sami Zahi : 500 parts  
sociales - soit 50.000,00 DH  
M. Boubker Hakam : 500 parts  
sociales ; soit 50.000,00 DH  
Total : 1000 parts sociales ; soit  
100.000,00 DH

Gérance de la société : gérée et  
signée par M. Boubker  
Hakam.  
- Année sociale : du 1 er janvier  
au 31 décembre

Le dépôt légal a été effectué au  
tribunal de commerce de Casablanca.

N° 6829/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 56/2020/DAH**  
**RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES**  
 Le 02 Octobre 2020 à 11Heures 30 minutes il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Etude d'exécution des plans topographiques par restitution photogrammétrique nécessaires pour le suivi d'étude du barrage AYACHA dans la province de LARACHE.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cinq mille Dirhams (5 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent trente-six mille huit cent Dirhams toutes taxes comprises. (736800 ,00 Dhs TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Activité : C3  
 Catégorie : Q  
 Qualification : CQ14, CQ15  
**N°6677/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 34/2020/DAH**  
 Le 23 Septembre 2020 à 10Heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Contrôle technique des équipements hydromécaniques et électromécaniques du barrage SAKIA EL HAMRA dans la province de LAAYOUNE.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Quarantemille Dirhams (40 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quatre cent soixante-cinq mille six cent Dirhams toutes taxes comprises. (465 600 ,00 DhsTTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Secteur : J  
 Classe : 2  
 Qualification : I3, I4, I7  
**N°6678/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 37/2020/DAH**  
 Le 06 Octobre 2020 à 10Heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux de réhabilitation de la vanne de réglage et du clapet de la vanne de garde de la vidange de fond du barrage YOUSSEF BEN TACHFINE situé dans la province de TIZNIT.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Cent mille Dirhams (100 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze million six cent dix mille Dirhams toutes taxes comprises. (11610000 ,00 DhsTTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Il est prévu une visite des lieux le 09 Septembre 2020. Le rendez-vous est fixé à 10Heures sur les lieux du barrage Youssef Ben Tachfine dans la province de Tiznit.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Secteur : J  
 Classe : 2  
 Qualification : I3, I4, I7  
**N°6679/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 41/2020/DAH**  
 Le 19 Octobre 2020 à 10Heures il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour La construction du barrage AIN SMEN dans la province de MOULAY YACOUB.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Six cent mille Dirhams (600 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarante-trois millions trois cent quatre-vingt mille quatre cent cinquante Dirhams toutes taxes comprises. (43305450 ,00 Dhs TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Il est prévu une visite des lieux le 16 Septembre 2020. Le rendez-vous est fixé à 10 heures au siège de la province de MOULAY YACOUB.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Secteur : F  
 Classe : 1  
 Qualifications : F1, F3 et F4  
**N°6679/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 43/2020/DAH**  
 Le 06 Octobre 2020 à 11Heures 30 minutes il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'achèvement du barrage TIZERT dans la province de TIZNIT.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Deux cent mille Dirhams (200 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent six millions neuf cent quarante-quatre mille Dirhams toutes taxes comprises. (106944000 ,00 DhsTTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Il est prévu une visite des lieux le 21 Septembre 2020. Le rendez-vous est fixé à 10 Heures sur les lieux du barrage AL MASSIRA dans la province de Settata.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 \* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Secteur : I  
 Classe : 1; Qualification : I3; I4 et I7  
**N°6680/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE**  
 ET DE L'EAU  
**DIRECTION GENERALE DE L'EAU**  
**DIRECTION DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 33/2020/DAH**  
 Le 06 Octobre 2020 à 11Heures 30 minutes il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Aménagements Hydrauliques à Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Travaux d'achèvement du barrage TIZERT dans la province de TIZNIT.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique, Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Deux cent mille Dirhams (200 000,00 Dhs)  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix-huit millions cinq cent soixante-huit mille huit cent Dirhams toutes taxes comprises. (18 568 800 ,00 Dhs TTC)  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de retrait et de dépôt relevant de la Division des Achats et de la Logistique; Rue Hassan Ben Chekroune Agdal Rabat;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre par voie électronique, au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 08 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
 Il est prévu une visite des lieux le 16 Septembre 2020. Le rendez-vous est fixé à 11 heures 30 minutes aseite du barrage TIZERT dans la province de TIZNIT.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
 \* Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
 Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification : Secteur : F  
 Classe : F1, F4 et F5  
**N°6681/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BERRECHID  
COMMUNE KASBAT  
BEN MCHICH

AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 02/KBM/2020  
Le 21 septembre 2020 à 11 H,  
il sera procédé dans le bureau  
de la commune de KASBAT  
BEN MCHICH à l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'of-

fres de prix n°01/2020 Ayant  
pour objet : Travaux De  
Construction D'une Salle De  
Classe A Ecole labyatra, douar  
labyatra  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au Bureau du

service technique du maître  
d'ouvrage, il peut être égale-  
ment être téléchargé à partir  
du portail des marchés pub-  
lics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme 2 000.00  
DHS (DEUX MILLE DI-  
RHAMS).  
Estimation des coûts des presta-  
tions fixes par le maître-  
d'ouvrage est fixé à la somme  
de : 181 653,60 dhs ( cent  
quatre vingt un mille six cent  
cinquante trois dhs, 60 cts )  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions

des articles 27 ; 29 et 31 du dé-  
cret n° 02-12-349 précité.  
Les concurrents peuvent:  
• Soit, envoyer leurs plis par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au bureau  
précité. • Soit déposer contre  
récépissé leurs plis au bureau  
d'ordre de la commune ;  
• Soit les remettre au prési-  
dent de la commission d'appel  
d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture  
des plis.  
Les pièces justificatives à four-  
nir sont celles prévues par le  
règlement de consultation  
Le dossier technique comprend  
Une note détaillée indi-  
quant les moyens humains et

techniques, et mentionnant le  
lieu, la date, la nature et l'im-  
portance des prestations qu'il  
a exécutées à l'exécution des-  
quelles il a participé et la quali-  
té de ses participations.  
Les attestations délivrées par  
les hommes de l'art ou par les  
maîtres d'ouvrages, comportant  
les indications prévues au  
paragraphe B de l'article 25  
du décret précité.  
-La production d'un certificat  
de classification et de qualifi-  
cation comme suit:  
Classe : 5  
Qualification : A2  
Secteur : A

N°6670/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة الجديدة  
قيادة أولاد عيسى  
جماعة سيدي عابد  
\*\*\*\*\*  
عدد : 04 م.م

**إعلان بإبداع**

ينهى رئيس المجلس الجماعي لسيدي عابد الى علم العموم أن مشروع تصميم  
تهيئة مركز الجماعة الترابية سيدي عابد ( التصميم وضابطته ) قد تم ايداعه بمقر جماعة  
سيدي عابد وذلك خلال فترة مدتها شهرا واحدا ابتداء من يوم 09 شتنبر 2020 الى غاية يوم  
08 أكتوبر 2020 ، وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد ادراج  
ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وثناء اوقات العمل الرسمية .

N°6675/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم بولمان  
جماعة ايموزار مرموشة  
مصلحة الموارد البشرية

**إعلان**

ينهى رئيس المجلس الجماعي لايموزار مرموشة أنه سيتم يوم 12 أكتوبر 2020 على الساعة التاسعة  
صباحا بمقر جماعة ايموزار مرموشة اجراء امتحان الكفاءة المهنية للموظفين المرشحين كقنني من الدرجة الثالثة وكمساعدا  
اداري من الدرجة الثالثة والذين قضوا 06 سنوات من الخدمة الفعلية الى غاية 2020/12/31 لولوج التراتج التالية:  
قنني من الدرجة الثانية ( منصبين)  
مساعدا اداري من الدرجة الثانية ( منصب واحد)  
وعليه فإن امتحان الكفاءة المهنية وكذا الترقية سيتمان حسب مقتضيات القانون الجاري به العمل.  
لذا يجب على المرشحين إرسال طلباتهم في هذا الشأن إلى مصلحة الموارد البشرية بالجماعة وذلك قبل يوم : 2020/09/29  
وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

N°6674/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
CERCLE D'OUTAT ELHAJ  
COMMUNE TISSAF  
\*\*\*\*\*

**Avis d'organisation d'Examen d'aptitude professionnelle**

**Au titre de l'année 2020**

**Le président de la commune de tissaf ,**

annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de  
l'année 2020 à 09 h au centre de la commune pour l'accès aux grades selon le  
tableau ci-dessous.

Grade d'accès	poste	Date d'examen	Date limite le dépôt des demandes de candidature
Rédacteur 3 <sup>ème</sup> grade	1	10 octobre 2020	21 septembre 2020
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> grade	1	11 octobre 2020	21 septembre 2020
Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> grade	1	11 octobre 2020	21 septembre 2020

Cet examen sera ouvert pour les fonctionnaires exerçant à la commune de tissaf ayant  
au moins six(6) ans de service dans leurs grades.

Les demandes de candidatures doivent être déposées au bureau de ressources  
humaines de la commune

N°6673/PA

**إعلان عن اجراء امتحان الكفاءة المهنية**

**لولوج درجة مساعدا اداري من الدرجة الثانية السلم 7  
برسم سنة 2020**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لجماعة تدمي نسدان أنه سينظم بمقر الجماعة يوم  
الخميس 24 شتنبر 2020 على الساعة التاسعة صباحا امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة  
مساعدا اداري من الدرجة الثانية السلم 7 برسم سنة 2020، لفائدة المساعدين الإداريين من  
الدرجة الثالثة السلم 6، المتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة يوم  
اجتياز الامتحان.

✓ عدد المناصب الممتحن بشأنها: منصب واحد(01).

فعلى جميع المرشحين المعنيين المتوفرين على الشروط النظامية المطلوبة لاجتياز  
الامتحان، أن يعثوا بطلبهم إلى مكتب الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 22 شتنبر 2020.

تدمي نسدان في: 2020/08/12

N°6671/PA

ROYAUME DU MAROC  
REGION DU RABAT SALE KENITRA  
PROVINCE DE SIDI SLIMANE  
CERCLE DE KCEIBIA  
CAIDAT DE KCEIBIA  
COMMUNE DE KCEIBIA  
\*\*\*\*\*

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° 08/C.K/2020.**

- Le 22 Septembre 2020 à 11H , Il sera procédé dans les bureaux de la  
Commune de Kceibia , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert pour :

« Travaux de revêtement en bicouche des pistes à la Commune de Kceibia »

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés de  
la Commune de Kceibia, il peut également être téléchargé à partir du portail des  
marchés de l'Etat. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des travaux est fixé à la somme de (8.818.869,60 dhs ) T.T.C

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme (140.000,00 dhs)

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être  
conformes aux dispositions des articles 27, 29et 31 du Décret n° 2.12.349 du 08 Joumada  
I 1434 (20Mars 2013 ) relatif aux Marchés publics .

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre réception leurs plis dans le bureau des marchés de la  
Commune de Kceibia .

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau  
précité.

- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la  
séance et avant l'ouverture des plis .

- Soit déposer leurs offres par voie électronique via le portail des marchés  
publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de  
la consultation.

-Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée  
conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	2	B.1, B.3 et B.5

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique  
tel que prévu par le règlement de la consultation.

Le Président.

N°6672/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Economie,  
des Finances  
Et de la Réforme  
de l'Administration  
Direction des Affaires  
Administratives  
et Générales  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°41/2020/MEFRA/  
AC/MAIN

Le 21 septembre 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, sise au 2ème étage, entrée D, bâtiment extension, quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour la Maintenance de la Solution de traitement et filtrage d'Air de l'imprimerie de l'Administration centrale.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration - Rabat - Chellah. Bureau n°208, 2ème étage Entrée «D». Il peut être télé-chargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration (www.finances.gov.ma, Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : Deux Mille Dirhams (2.000 DH).

L'estimation des coûts des prestations est fixée à : Soixante Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (60.000 DH TTC).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie des Finances et de la Réforme de l'Administration ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité

• Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics

Une visite des lieux est prévue pour le 09 septembre 2020 à 10 heures, au Service des Moyens Logistiques de la Direction des Affaires Administratives et Générales, entrée D, 2ème étage du bâtiment extension du Ministère de

LEUR PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2020/BP

Le 24/09/2020 à 10H00, il sera procédé, à la salle de réunion du Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Travaux de construction de la piste reliant la route provinciale n° 2203 et la route provinciale n° 2209 passant par douar Lagmihate sur 1,920 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 DH (Vingt mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 1 920 426,00 DH (Un million neuf cent vingt mille quatre cent vingt six Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : \* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

\* Soit les envoyer par voie électronique.

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

2-Un dossier technique comprenant : \* Pour les entreprises installées au Maroc :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

SECTEUR : B  
Qualifications exigées : B1, B3 et B5  
Classe minimale : 4

\* Pour les entreprises non installées au Maroc  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation

N°6688/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'ESSAOUIRA  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'ESSAOUIRA  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 11/2020/BP

Le 24/09/2020 à 11H00, il sera procédé, à la salle de réunion au Conseil Provincial d'Essaouira à l'ouver-

ture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : Réalisation des essais de contrôle de la qualité des travaux de construction de la piste reliant la route provinciale n° 2203 et la route provinciale n° 2209 passant par douar Lagmihate sur 1,920 km commune Moulay Bouzerktoune Province d'Essaouira.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000,00 DH (Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 23 280,00 DH (Vingt trois mille deux cent quatre vingt Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : \* Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Générale du Conseil Provincial d'Essaouira.

\* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction précitée.

\* Soit les envoyer par voie électronique.

\* Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Pour les concurrents installés au Maroc :

- Une copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des laboratoires de BTP :

Activité : CQ : Contrôle de qualité . Qualification exigée : CQ.3 ET CQ.7  
Catégorie : 4

Pour les entreprises non installées au Maroc :

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 4 du règlement de consultation.

N°6689/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE BERRECHID  
COMMUNE KASBAT  
BEN MCHICH  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02 /KBM /2020

Le 21 septembre 2020 à 11 H , il sera procédé dans le bureau de la commune de KASBAT BEN MCHICH à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix n°01/2020 Ayant pour objet : Travaux De Construction D'une Salle De Classe A Ecole labyatra, douar labyatra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau du service technique du maître d'ouvrage, il peut être également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 2

000.00 DHS (DEUX MILLE DIRHAMS).

Estimation des coûts des prestations fixes par le maître-d'ouvrage est fixé à la somme de : 181 653,60 dhs ( cent quatre vingt un mille six cent cinquante trois dhs, 60 cts )

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 02-12-349 précité. Les concurrents peuvent :

• Soit, envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité .

• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la commune ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation. Le dossier technique comprend Une note détaillée indiquant les moyens humains et techniques, et mentionnant le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées à l'exécution desquelles il a participé et la qualité de ses participations.

Les attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrages, comportant les indications prévues au paragraphe B de l'article 25 du décret précité. -La production d'un certificat de classification et de qualification comme suit : Secteur : A; Qualification : A2; Classe : 5

méro 469183. N°6691/PA

MODIFICATION  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 06/02/2020 de la société LABORATOIRES VITA SANTE SARLAU, il a été décidé :

\*- Changement de dénomination de société du VITA SANTE SARLAU au LABORATOIRES VITA SANTE SARLAU, par conséquent modification de l'article II des statuts (dénomination)

\* L'assemblée générale décide l'augmentation du capital social qui était actuellement DEUX CENT MILLE dirhams (200.000,00 dhs) d'une somme de TROIS CENT MILLE DIRHAMS (300 000,00 dhs) pour le porter ainsi à CINQ CENT MILLE DE DIRHAMS (500 000,00 dhs) par la création et l'émission de 3000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

\*- la mise à jour des statuts II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance MOHAMMEDIA le 04/03/2020 sous le numéro 415.

N°6692/PA

N°6690/PA

CONSTITUTION

I/- Aux termes d'un acte SSP du 07/07/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARLAU: Dénomination : «DAHANE CONSULTING » SARLAU. Objet : Conseil de gestion. Entreprise de recrutement et d'emploi d'agents vigiles.

Siège Social : CASABLANCA, 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3. Capital Social : 100 000,00 DHS (Cent Mille dirhams). Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr : HICHAM ALIOUI : 100.000,00 DHS

Durée : 99 ans. Gérance : Mr : HICHAM ALIOUI, gérant pour une durée illimitée.

II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le nu-

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Taourirt  
Cercle de El Aioun  
Caidat de Mestegmer  
Commune de Mestegmer

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Le Président de la Commune de Mestegmer, avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 et ce le 08/10/2020 à partir de 9 h au siège de la commune de Mestegmer suivant tableau ci-dessous:

Grade de Promotion	Nombre de poste	Conditions de candidature à l'examen	Dossier de candidature
Technicien 1 <sup>er</sup> Grade	01	Les Techniciens 2 <sup>er</sup> Grade ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans ce grade.	Les dossiers de candidature doivent être déposés au Bureau des Ressources Humaines de la Commune avant le: 30/09/2020
Assistant Administratif 1 <sup>er</sup> Grade	01	Les Assistants Administratifs 2 <sup>er</sup> Grade ayant au moins six (6) ans d'ancienneté dans ce grade.	

Tout dossier arrivé hors délai sera éliminé. N°6693/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE  
OUJDA

Avis de concours de recrutement d'un professeur assistant (un poste)  
Session du 20/10/2020  
La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement d'un professeur assistant (session: 20/10/2020) dans les disciplines et pour les besoins suivants :  
CANDIDATS CIVILS

SCENES CLINIQUES

Spécialités d'anatomie et des spécialités chirurgicales

* Traumatologie Orthopédic	01 Poste
----------------------------	----------

•Conditions de Participation  
Le concours est ouvert aux candidats civils et militaires justifiant avoir validé le cursus normal du résident des centres hospitaliers siège de la faculté de médecine et de pharmacie ou de médecine dentaire dont la durée est de quatre ans au moins pour les spécialités médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, et de cinq ans pour les spécialités chirurgicales ou la spécialité de médecine interne.

- Dossier de candidature :  
1- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, prénom et adresse du candidat et la spécialité pour laquelle il désire concourir.  
2- Une attestation confirmant que le candidat a accompli le cursus normal du résident dans la spécialité objet de concours.  
3- Une copie certifiée conforme du diplôme de docteur en médecine générale.  
4 - Un extrait d'acte de naissance  
5- Une photocopie légalisée de la carte d'identité nationale  
6- Un relevé des titres et travaux scientifiques en 8 exemplaires avec une justification des publications, communications et validations des productions audiovisuelles.  
7- Autorisation pour les candidats fonctionnaires.  
8- Tous les documents officiels permettant d'apprécier les titres et services du candidat de même que les attestations concernant les activités pédagogiques.

\* Les candidats remplissant les conditions doivent déposer leurs dossiers complets avant la date limite du 20/09/2020 à la faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda ( services des ressources humaines).  
N°6694/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTER-

- KIFAL SERVICES - Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital social de 50.000,00 dirhams  
Siège social : 357, Boulevard Mohammed V - Casablanca  
R.C. N° 410165  
AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL  
L'AGE du 10/07/2020, à décidé : - Augmentation de capital d'un montant de cinq mille six cent (5.600,00) dirhams par voie d'apport en numéraire ; - Approbation de CDG Invest comme nouvel associé et constatation de la réalisation de l'augmentation de capital ; - Adoption de statuts refondus et mis à jour de la société. - Désignation d'un commissaire aux comptes de la Société ; - Pouvoirs en vue des formalités.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 13 Aout 2020 sous le n°743011.  
N°6695/PA

«MYRSAGRI» S.A.R.L. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10.000,00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : 17, place Charles Nicole, Etage 7 aptt 2- CASABLANCA  
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous seing privé en date, à Casablanca, du 10/07/2020, il a été formé une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DÉNOMINATION : «MYRSAGRI» S.A.R.L.  
OBJET : La société a pour objet :  
- La préparation des terres ;  
- Le traitement des récoltes et des semences ;  
- La production, l'achat et la distribution des produits agricoles ;  
- L'importation et l'exportation des produits agricoles ;  
- L'achat et l'importation de matériel et équipement agricoles ;  
- La prise d'intérêts par voie d'apport, de fusion, de souscription et la participation, directe ou indirecte par tous moyens, à toutes sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe ;  
- Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son développement ou son extension.  
SIEGE SOCIAL :  
Le siège social est fixé à 17, place Charles Nicole, Etage 7 aptt 2 - CASABLANCA  
Les associés effectuent les apports en numéraire, à savoir :  
- Monsieur Mohamed-Reda B O U T A L E B 5 000, 00 DHS  
- Madame Kenza B O U T A L E B 5 000, 00 DHS  
Soit au total la somme de dix mille dirhams  
10 000,00 DHS  
Les fonds correspondants aux apports de numéraire visés ci-dessus, soit DIX MILLE (10.000,00) dirhams, ont été déposés dans la caisse de la société.  
DUREE : 99 années à compter du jour de l'immatriculation au Registre du commerce.  
ANNÉE SOCIALE : Du 1 JANVIER au 31 DECEMBRE de chaque année.  
GERANCE :  
- Monsieur Mohamed-Reda BOUTALEB  
La société sera engagée par sa leur signature.  
BÉNÉFICES :  
Les produits nets de la société constatés par l'inventaire annuel après prélèvements lé-

gaux et statutaires sont attribués aux associés.  
DEPOT ET IMMATRICULATION AU RC :  
Le dépôt a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 24/07/2020 sous le n°740976  
N°6696/PA

IM CONCASSAGE GENERALE RC N°25599  
I- Au terme d'un acte S.S.P en date du 27/03/2020 il a été constitué une Société SARL AU dont les caractéristiques suivantes :  
□ Dénomination IM CONCASSAGE GENERALE SARL AU  
□ -Objet Social : FABRICANT DE MATERIELS DE CONCASSAGES ; CONSTRUCTIONS METALLIQUES (ENTREPRENEUR DE).....  
□ Siège social : BD AL MAGHRÉB AL ARABI IMM ZBAIRI 2EME ETAGE BP 98 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA.  
□ Capital social : Le capital social est fixé à la somme de (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à chacun des associés en proportion de leurs apports à savoir :  
- Mr.MOSTAFA CHAHIR ... ..1000 parts  
En totalité. (1000 parts)  
□ Durée : 99 ans.  
□ GERANCE : est confiée à : Mr.MOSTAFA CHAHIR, en tant que gérant associé unique pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce, Il aura la signature sociale.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 06/07/2020 sous le N°665.  
III- La dite société est immatriculée au registre de commerce au tribunal de première instance Mohammedia le 06/07/2020 sous le numéro 25599.  
N°6699/PA

JSM TRANSPORT ET LOGISTIQUE SARL  
RC : 23759  
I- Selon l'assemblée générale extraordinaire en date du 20/07/2020 de La Société « JSM TRANSPORT ET LOGISTIQUE SARL », il a été Décidé ce qui suit :  
• Délégation de pouvoirs de la signature sociale unique au l'associé, Mr. SAADY JAMIL, titulaire de la Carte d'Identité Nationale N° T7164.  
• Ou la signature sociale conjointe des cogérants Mr. SAADY MOHAMMED & Mr. SAADY SAID, En cas d'absence, de Mr. SAADY JAMIL.  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 06/08/2020 sous le N° 850.  
III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de première instance de Mohammedia le 06/08/2020 sous le numéro 960 du registre chronologique.  
N°6697/PA

GOFER AFRIC SARL AU  
RC N°23627  
I- Selon la décision de l'associé unique de la société « GOFER AFRIC SARL AU », en date du 16/07/2020, il a été Décidé ce qui suit :  
Ajout des activités : MÉCANICIEN RÉPARATEUR et CARROSSIER (FABRICANT), à l'objet social de la société par conséquent l'article 3 du statut sera modifié comme suit :  
1/ CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES (ENTREPRE-

NEUR DE).  
2/ MÉCANICIEN RÉPARATEUR.  
3/ CARROSSIER (FABRICANT).  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 24/08/2020 sous le N° 916.  
III- Le déclaration de modification de la dite société a été effectuée au niveau du registre du commerce tribunal de première instance de Mohammedia le 24/08/2020 sous le N° 6698/PA

STE « BOUSHEL PNEUMATIQUE » CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L  
I) Aux termes d'un acte S.S.P en date de Séfrou, du 10.08.2020, il a été établi les statuts d'une SARL, savoir :  
DÉNOMINATION : Sté « BOUSHEL PNEUMATIQUE »  
OBJET : Exploitant un établissement pour l'entretien des voitures automobiles, Marchand de pneumatiques en détail, Marchand d'accessoires ou de pièces détachés d'automobiles.  
SIEGE : Mag Lots Sabah N° 14 Rfaif Séfrou.  
D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive  
C A P I T A L : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 PSles  
De 100,00 DHS chacune :  
Mr. BOUSHEL Abderrahim : 35.000,00 DHS  
Mme. EL HJAZI Soumia : 15.000,00 DHS  
Melle. BOUSHEL Sanae : 20.000,00 DHS  
Melle. BOUSHEL Meryeme : 15.000,00 DHS  
Mr. BOUSHEL Hamza : 10.000,00 DHS  
Total : 100.000,00 DHS  
GERANTE : Melle. BOUSHEL Sanae  
II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Séfrou, le 24.08.2020, sous le n° de dépôt 158/2020 et le RC n° 2965.  
N°6700/PA

«S.T.B.N» SARL AU  
Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/08/2020. IL a été établi les Statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
Dénomination : « S.T.B.N » SARL AU  
Siège Social : BD SEBTA HAY MÉRÏEM N° 36 ETG I APPRT N° 3 - MOHAMMEDIA  
Associé : - M. AIT TALEB ABDEL EL L A T I F 1000 parts sociales.  
Total 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.  
Objet :  
□ ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS DE CONSTRUCTION  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100 000 ,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : M. AIT TALEB ABDEL-LATIF Gérant unique  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal du Première Instance de Mohammedia sous le N° 25891 Le 25/08/2020.  
N°6701/PA

« ALERTENUISIBLE » SARL Constitution  
Aux termes d'un acte S.S.P du 09/07/2020 il a été établi les statuts d'une Société SARL, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :  
Dénomination: « ALERTENUISIBLE » SARL  
Siège Social : BD SEBTA HAY MÉRÏEM N° 36 ETG I APPRT

N° 3 - MOHAMMEDIA  
Objet : \* TENANT UN ETABLISSEMENT DE DERATISATION ET DESINFECTION  
Capital Social : CENT MILLE Dirhams (100 000,00 DHS), divisé en (1 000) Mille parts sociales de (100) cent dirhams chacune Toutes souscrites et libérées.  
M. MOHAMMED LOUTAOUÏ apporte la somme de (50.000,00 Dhs) Cinquante Mille Dhs.  
M. OUSSAMA LOUTAOUÏ apporte la somme de (50.000,00 Dhs) Cinquante Mille Dhs.  
TOTAL : 100.000,00 DHS  
Gérance :  
Dés à présent, M. MOHAMMED LOUTAOUÏ et M. OUSSAMA LOUTAOUÏ Ci-dessus identifiés, cent nommés des Co-gérants de la société, pour une durée illimitée. La société sera valablement engagée par la signature séparée de l'un des Co-gérant  
Dépôt légal :  
La société est immatriculée au registre de commerce de Mohammedia sous le N° 25865  
Le 24/08/2020 au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia  
N°6702/PA

« ENQUAS CONSULTING » Société à responsabilité limitée  
au Capital de 90.000,00 dhs  
Siège Social: N° 33 COOPERATIVE AL MOSTAQBAL HAY AMAL- KHOURIBGA RC : 4027  
Aux termes du PV de l'AGE du 03/08/2020, il a été décidé ce qui suit :  
• Approbation de l'acte de cession de 450 parts sociales par Mme KHADIJA MAKAN à Mr ABDELHADI MAKAN  
• Modification de la forme juridique de la société de « SARL » à « SARL AU »  
• Approbation de la démission de Mme KHADIJA MAKAN de la gérance et nomination de Mme ZINEB SOUADI gérante pour une durée illimitée.  
• Mise à jour des statuts suite aux modifications.  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Khouribga le 07/08/2020 sous le N° 407  
N°6703/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA  
SECRETARIAT GENERAL D.B.M.  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Le 22/09/2020, il sera procédé dans les bureaux du secrétariat général de la Province d'El Kelaa des Sraghna.(Salle Ait Abdelmoula Abdelouahab) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix : • 18 /2020/INDH A 10 :00 H.  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES RELEVANT DES COMMUNES CHTAIBA-HIADNA ET MAYAT.  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :120 000.00DHS (Cent Vingt Mille Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :6 348 010.80DHS (Six Millions Trois Cent Quarante-Huit Mille Dix Dhs et Quatre-vingts Cts.). • 19 /2020/INDH A 10 :30 H. TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES PISTES RELEVANT DES COMMUNES CHTAIBA-HIADNA.  
- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40 000.00DHS (Quarante

Mille.Dhs).  
- l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 052 576.00DHS (Deux Millions Cinquante-Deux Mille Cinq Cent Soixante-Neuf Dhs).  
Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés auprès de la Division du budget et matériel de la province. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.  
-soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province El kelaa des Sraghna.  
-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit envoyer par voie électronique conformément à la disposition de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435(04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4du règlement de consultation.  
-Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme du certificat de qualification et de classification suivant le secteur, l'activité et la classe minimale et les qualifications ci-après :Secteur : B  
Classe :3  
Qualification : B1-B5  
Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation  
N°6704/PA

URBA DECO - S A R L  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 23.07.2020, il a été établi les Statuts d'une Société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : URBA DECO.  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée.  
Objet :  
□ TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).  
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.  
DUREE : 99 ans.  
Capital Social :  
□ Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 DHS (Cent mille Dirhams). Il est divisé en 1000 (Mille) Parts Sociales de 100 (Cent) Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à savoir :  
• Mr. FERROUGUI TAHA... ..100 parts sociales.  
• La société URBAM SARL .900 parts sociales.  
GERANCE :  
- Mr. FERROUGUI TAHA est nommée COGERANT de la Société.  
- Mme LALAMI SOUAD est nommée COGERANTE de la Société.  
La Société sera valablement engagée par la signature séparée des Cogérants « Mr FERROUGUI TAHA et Mme LALAMI SOUAD ».  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 19.08.2020 sous le n° 743576. La Société est imma-

triculée au RC N° 469779.  
N°6705/PA

PRESTOR - S A R L AU  
46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, - CASABLANCA - CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 11.08.2020, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : PRESTOR.  
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.  
Objet :  
□ CONSEIL DE GESTION.  
□ TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).  
Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N°6, CASABLANCA.  
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.  
Capital Social :  
• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000 entièrement libérées et attribuées en totalité à Mr. LASRY RACHID, Associé Unique, en rémunération de son apport.  
GERANCE :  
- Mr. LASRY RACHID est nommée GERANT UNIQUE de la Société.  
La Société sera valablement engagée par la signature du gérant unique « Mr. LASRY RACHID ».  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 26.08.2020 sous le n° 744050. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le n° 470217.  
N°6706/PA

IMPERIAL TRANSMISSION- SARL AU  
CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte SSP en date du 03/07/2020, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : IMPERIAL TRANSMISSION  
Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'Associé Unique.  
Objet : □ MARCHAND D'ACCESSOIRES OU DE PIECES DETACHEES ET PNEUMATIQUE EN GROS ET EN DETAIL.  
□ IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFETUANT).  
Siège Social : 373 LT SALAM 1 TRANCHE C EG RDC, CASABLANCA.  
DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.  
Capital Social :  
□ Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :  
• Mme JEBBALI HAJAR... 1000 parts sociales.  
GERANCE :  
- Mme JEBBALI HAJAR est désignée gérante unique de la Société.  
La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme JEBBALI HAJAR.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 17.08.2020 sous le N° 743185. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 469349.  
N°6707/PA

# Sport



## La CAF arrête définitivement l'heure et les lieux du dernier carré de la Ligue des champions

*Le Wydad aurait demandé le décalage du match contre Al Ahly*

La CAF vient d'arrêter les dates et l'heure de la tenue des matches des demi-finales de la Ligue africaine des clubs champions, édition 2020. Pour ce dernier carré qui sera une affaire maroco-égyptienne, la première confrontation qui opposera le Raja au Zamalek est prévue (aller) le 25 septembre au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, alors que le retour aura lieu une semaine plus tard, le 2 octobre, au stade Borj Al Arab à Alexandrie.

Quant à la seconde demi-finale, le match aller entre le WAC et Al Ahly se déroulera le 26 septembre au Complexe Mohammed V, tandis que la seconde manche aura pour date le 3 octobre et pour cadre le stade Salam au Caire, terrain où s'est produit le Onze national lors de la dernière CAN en Egypte.

S'agissant de l'heure, la CAF a fixé 20 heures pour les matches aller et 19 heures pour les retours.

A noter que la programmation de ce tour de la C1 continentale dépend du développement de la situation épidémiologique dans les deux pays. Autrement dit, en cas d'augmentation du nombre de cas de contamination au Covid-19, l'éventualité



lité du report reste fort probable.

A propos de la seconde demi-finale entre le Wydad et le National du Caire, il y a lieu de signaler que le club casablancais aurait formulé une demande de report, justifiant sa requête par les cas de Covid en son sein qui ont perturbé le déroulement normal des préparations. D'après certaines sources, l'équipe adverse a pris acte de la demande wydadie, indiquant que la décision d'un éventuel ajournement relèverait de l'autorité de la CAF.

A rappeler, qu'en raison de la pandémie qui frappe tous les continents, la Confédération africaine de football avait décidé au préalable de faire jouer le tour des demi-finales de la Ligue des champions en un seul match sur terrain neutre au Cameroun. Sauf que suite à l'aggravation de la situation épidémiologique, ce pays est désisté pour que la CAF recourt à la formule d'usage : deux matches en aller et re-

tour au Maroc et en Egypte.

En ce qui concerne la finale de la C1 programmée le 16 ou le 17 octobre, trois options se présentent : un ultime acte au Maroc au cas où les deux qualifiés en finale seraient le WAC et le Raja, en Egypte au cas où les finalistes seraient Al Ahly et le Zamalek, ou sur terrain neutre si la finale est maroco-égyptienne.

Pour ce qui est de la Coupe de la Confédération, le problème du lieu ne s'est jamais posé avec l'engagement du Maroc comme pays hôte des derniers tours de la C2. Ainsi que ce soit la demi-finale cent pour cent marocaine entre le Hassania d'Agadir et la Renaissance sportive de Berkane (Complexe Moulay Abdellah à Rabat), ou celle qui mettra aux prises les Egyptiens de Pyramids avec les Guinéens de Horoya, elles auront lieu le 22 septembre, tandis que la finale, à huis clos, est prévue le 27 dudit mois.

Mohamed Bouarab

## Botola Pro D2

Voici les résultats des matches de la 27<sup>e</sup> journée du Botola Pro D2 de football, disputés mercredi :

USK-MAS : 2-2

JSS-IZK : 0-1

WST-ASS : 2-2

SCCM-OD : 1-3

Matches reportés: TAS-KAC, WAF-RAC, CRA-CJBG et KACM-CAK

Classement

1-SCCM : 44 pts (1 match en moins)

2-JSS : 41 pts

3-MAS : 40 pts (1 match en moins)

RAC : 40 pts (1 match en moins)

5-OD : 38 pts (2 matches en moins)

6-WST : 35 pts

7-IZK : 34 pts

8-WAF : 33 pts (2 matches en moins)

CAK : 33 pts (2 matches en moins)

10-KAC : 31 pts (1 match en moins)

11-TAS : 30 pts (4 matches en moins)

ASS : 30 pts (1 match en moins)

13-USK : 28 pts (1 match en moins)

14-KACM : 27 pts (3 matches en moins)

CJBG : 27 pts (2 matches en moins)

16-CRA : 22 pts (1 match en moins)



## WAC vs Jebbour devant le TAS

Le WAC a décidé de porter l'affaire William Jebbour devant le TAS. La commission de litiges relevant de la FIFA a tranché en faveur du joueur libérien en demandant au Wydad de lui verser un peu plus de 8 millions de dirhams pour rupture de contrat, et ce dans un délai ne dépassant pas 45 jours.

Un nouveau litige qui tombe au mauvais moment, à quelques semaines du match contre Al Ahly pour le compte des demi-finales de la Ligue des champions.

## DHJ-MAT interrompu



Le match Difaa d'El Jadida-Moghreb de Tétouan, interrompu mercredi soir à cause du brouillard, devait poursuivre jeudi au stade El Abdi à El Jadida, a annoncé la Ligue nationale de football professionnel (LNPF).

Un communiqué de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a indiqué que cette décision est intervenue à la suite de la suspension du match comptant pour la 25<sup>e</sup> journée du Botola Pro D1 en raison d'un épais brouillard, qui a poussé l'arbitre à arrêter définitivement la partie conformé-

ment au règlement.

La rencontre a dû être interrompue à deux reprises par l'arbitre Samir Guezaz à cause du brouillard.

Une première interruption est survenue à la 3<sup>e</sup> minute de jeu. Le match a repris 40 minutes plus tard avant que l'arbitre ne décide d'arrêter définitivement la partie. Le score était de 0-0 entre les deux équipes.

Le Moghreb de Tétouan est actuellement sixième du classement avec un total de 33 points, ex aequo avec l'AS FAR, tandis que le club d'El Jadida est huitième avec 31 unités.

Il convient de rappeler que le bal de cette journée a été ouvert mardi par la rencontre qui a opposé le CAYB à l'OCK et qui a tourné à l'avantage de l'équipe hrizie sur le court score de 1 à 0.

Outre le match DHJ-MAT, une autre rencontre devait avoir lieu jeudi entre le Mouloudia d'Oujda et le Raja de Béni Mellal.

Cinq matches, pour le compte de cette même journée de la Botola Pro, ont été reportés à une date ultérieure, à savoir RSB-AS FAR, IRT-RCAZ, WAC-RCA, FUS-OCS et RCOZ-HUSA.

## Le Onze type de Ouaddou

L'ancien international Abdeslam Ouaddou a proposé sur Twitter son Onze type du Maroc de tous les temps, lit-on sur le portail AfricatopSport.

Gardien de but :

Badou Zaki

Défenseurs : Achraf Hakimi, Mehdi Benatia, Noureddine Naybet et Abdelkrim El Hadrioui.

Milieux de terrain : Mustapha Hadji, Mohamed Timoumi et Aziz Bouderbala.

Attaquants : Ahmed Faras et Larbi Ben Barké à qui il donne le brassard de capitaine.

Réservistes : Youssef Hadji, Salaheddine Bassir, Hakimp Ziyech, entre autres.



# Les Barcelonais assommés par l'annonce du départ de Messi



**D**ifficile d'imaginer le Barça sans Lionel Messi quand on se promène autour du mythique stade du Camp Nou. L'astre argentin brille partout, sur les panneaux publicitaires, les maillots et dans le cœur des supporters qui n'en reviennent toujours pas: le numéro 10 veut partir.

"Je ne peux pas me faire à l'idée. Je suis né en 2003 et je ne me souviens du Barça qu'avec Messi. J'ai grandi avec lui. Pour moi, le Barça, c'est Messi. Et maintenant il s'en va, il nous laisse", explique, entre indignation et tristesse, David Martín, 17 ans, le maillot bleu et grenat du club catalan sur les épaules.

Le capitaine du Barça a lâché mardi soir sa "bombe", comme on pouvait le lire en Une des journaux sportifs espagnols, en annonçant vouloir résilier son contrat avec Barcelone, le club où il est arrivé il y a vingt ans et où il est devenu l'un des meilleurs joueurs de l'histoire.

Pour les fans du Barça, la nouvelle passe mal. Encore plus après une mauvaise saison, sans titre et marquée par des tensions constantes entre l'équipe et la direction, le renvoi de deux entraîneurs et pour finir, la douloureuse défaite (8-2) contre le Bayern de Munich en Ligue des champions.

"Ils nous ont humiliés, l'équipe n'a pas été à la hauteur, la gestion de la direction fait honte, mais on avait Messi. On s'accrochait à lui. Et là, il s'en va. Qu'est-ce qu'on fait ? Hein, qu'est-ce qu'on fait maintenant ?", répète le jeune supporter.

Pour lui comme pour beaucoup d'autres, le responsable est tout trouvé: la direction du club, présidé par Josep Maria Bartomeu qui entretient, selon la presse locale, de mauvaises relations avec l'Argentin.

Mardi, une centaine de supporters se sont retrouvés près du stade pour scander "Bartomeu, démission" et "Messi, reste!".

"Il y a quelque chose qui n'a pas fonctionné pour que ça finisse comme ça. L'ambiance entre Messi et la direction n'est pas bonne", estime Antoni Reberedo, un retraité de 75 ans assis face au stade.

Partir, "c'est son droit, il l'a bien mérité. Il nous a apporté beaucoup de bonheur. Le Barça ces dix dernières années, c'est lui", ajoute-t-il.

Ils étaient aussi un peu plus d'une centaine mercredi soir à clamer leur désaccord avec la direction du club, qui fait l'objet d'une motion de censure déposée par un candidat à la présidence du Barça.

"Cette nuit, j'ai eu du mal à dormir. Je crois que c'est irréversible. On est ici (autour du stade) pour crier notre rage et notre impuissance, mais je crois que même si Bartomeu démissionne, Messi a déjà pris sa décision...", a regretté Toni Colomé, fan et professeur de 21 ans, mercredi soir.

"J'ai encore du mal à y croire... Je me faisais à l'idée qu'il allait bien devoir prendre sa retraite un jour, c'est la vie. Mais pas comme ça. C'est la direction la plus néfaste du monde. On veut qu'ils démissionnent, qu'ils s'en aillent pour ne plus jamais revenir", a clamé Jacqueline Cobos, 57 ans, venue elle aussi manifester sa colère, le maillot de l'Argentine sur les épaules.

Tandis que des dizaines de caméras sont pointées vers le Camp Nou, presque désert en cette période sans foot et presque sans touristes en pleine pandémie, quelques petits groupes de fans se sont rendus au stade pour visiter le musée ou la boutique.

Asahi Fujii, une Japonaise de 43 ans, en sort avec un maillot de Messi tout neuf. "Je ne suis pas le foot mais mon beau-frère aime beaucoup le Barça et il m'a demandé de lui acheter un maillot avant qu'il ne quitte le club", explique-t-elle.

A l'intérieur du magasin, le numéro 10 est déjà imprimé sur le maillot de la saison prochaine. Celle qui ne verra peut-être plus briller l'astre argentin.

Les porte-clefs, ballons ou jouets à son effigie occupent la majeure partie des étagères. Au mur, une gigantesque photo le montre lors de l'épique "remontada" contre le PSG il y a trois ans (0-4, 6-1).

"Ça va être la ruine. Messi fait beaucoup vendre. Après la pandémie, il ne nous manquait plus que ça", se désole le propriétaire d'un magasin situé devant le stade, qui ne veut pas donner son nom de peur de perdre la licence octroyée par le club.

L'impact n'est pas seulement sportif ou sentimental, mais également économique. Le joueur figure sur les publicités des principaux sponsors et même si son départ se scellait en bons termes financiers, son aura sera difficile à remplacer.

"C'est un désastre. Et avec la pandémie, il n'y a pas d'argent pour faire signer de bons remplaçants", déplore Carles Estopinya, un autre supporter. "Je comprends qu'il soit fatigué de tout ceci. Mais d'une certaine manière, il trahit un peu le Barça. Son image va aussi en prendre un coup", affirme-t-il.

## Inter, City, Paris... Où donc peut aller la "Pulga" ?

**M**anchester City, le Paris SG, l'Inter Milan... Face aux envies d'ailleurs de Lionel Messi, qui ont secoué mardi la planète football, peu de clubs semblent capables d'accueillir la superstar argentine et son salaire astronomique. Et le FC Barcelone fera sans doute tout pour le retenir...

Au Paris SG, l'hypothèse d'un trio d'attaque associant les superstars Neymar, Kylian Mbappé et Lionel Messi a de quoi faire saliver les supporters, d'autant que "Ney" et "Leo" sont restés très proches depuis leurs années barcelonaises (2013-2017).

Mais avec les salaires mirobolants concédés aux stars parisiennes, le PSG affichait selon l'UEFA la troisième plus haute masse salariale d'Europe (337 M EUR) en 2018, juste derrière le FC Barcelone (529 M EUR) et le Real Madrid (431 M EUR).

Très contraint par le fair-play financier, même si l'UEFA en a récemment assoupli les contours, et plombé par le manque à gagner de la crise sanitaire estimée en interne à plus de 200 M EUR, le PSG semble plutôt être engagé dans une cure d'ascétisme, avec le départ de certains gros salaires comme Thiago Silva et Edinson Cavani. Et le salaire actuel de Messi est estimé à 60 M EUR par le magazine Forbes.

Dans ces conditions, le quotidien français L'Equipe, citant des dirigeants parisiens, juge l'opération "impossible"

aujourd'hui pour le PSG... Mais le club parisien et ses opulents propriétaires qatariens n'avaient-ils pas investi 400 M EUR en 2017 pour la doublette Neymar-Mbappé ?

Favori des bookmakers, Manchester City serait la destination idéale pour Messi, vu sa solidité financière et la présence de Pep Guardiola, l'entraîneur qui a porté Messi au rang de mégastar à Barcelone (avec deux sacres en C1 notamment). D'après la presse, Guardiola a eu une discussion avec Messi la semaine dernière.

Bien que la priorité des Citizens soit de renforcer la défense, la venue de l'attaquant démultiplierait la puissance offensive d'une équipe menée par Raheem Sterling et Sergio Agüero, grand ami et compatriote de la "Pulga".

Mais comme Paris, le riche Manchester City - ses dirigeants issus du Barça (Ferran Soriano directeur exécutif, Txiki Begiristain, directeur technique) et ses propriétaires d'Abou Dhabi - devront user d'ingéniosité pour respecter le fair-play financier, contre lequel le club anglais vient d'obtenir une victoire retentissante devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Bien que "City et le PSG soient en pole" pour accueillir la superstar argentine, comme l'a écrit la Gazzetta Dello Sport ce mercredi, "les Nerazzurri peuvent rêver".

Le journal sportif italien a avancé que le père et agent de Lionel Messi aurait déjà fait

l'acquisition d'une luxueuse maison dans le centre de Milan, et a spéculé sur le fait que le fils prodige pourrait bientôt le rejoindre, pour faire le même chemin que son éternel rival Cristiano Ronaldo, qui avait quitté le Real Madrid pour rejoindre l'Italie et le Juventus Turin en 2018 pour 105 M EUR.

Condamné par le fisc en Espagne, Messi pourrait trouver refuge en Italie: en y enregistrant son domicile principal, le clan Messi bénéficierait d'une réduction d'impôts faite aux étrangers pour les encourager à investir dans le pays.

"Zhang a gagné: Conte reste... et l'Inter appelle Messi !". D'après Tuttosport, le futur de Messi à l'Inter pourrait être lié à l'avenir du coach Antonio Conte, confirmé à son poste ce mardi après des spéculations sur un éventuel départ.

Et si le meilleur choix pour Messi était de rester à Barcelone ?

Le président Josep Maria Bartomeu, contre lequel Messi est entré en "guerre totale" d'après la presse catalane, est sous le feu de la critique après une saison cauchemardesque, et menacé par une motion de censure déposée mercredi par l'opposant Jordi Farré.

Plus d'une centaine de supporters se sont réunis mercredi soir aux abords du Camp Nou pour crier "Bartomeu démission". "Cette direction est la plus néfaste du monde. On veut qu'ils démissionnent, qu'ils

s'en aillent pour ne plus jamais revenir !", a même clamé Jacqueline Cobos, 57 ans, face aux grilles du Camp Nou avec le maillot argentin sur les épaules.

Selon la presse spécialisée espagnole, le comité de direction s'est réuni en session extraordinaire mardi soir pour répondre au joueur qu'il était en contrat jusqu'au 30 juin 2021 et que le club comptait sur lui pour la saison à venir.

Pour l'heure, Messi "n'a pas communiqué (au Barça) qu'il n'allait pas se présenter aux entraînements" lors de la reprise dimanche, a dit mercredi le directeur sportif du Barça Ramon Planes, qui a assuré à la presse qu'"en interne, on travaille pour convaincre Messi, pour trouver la meilleure solution pour le Barça et pour Messi".

Le Barça veut le retenir, mais la "Pulga" a peu apprécié le discours du nouveau coach Ronald Koeman lors de leur première entrevue jeudi dernier, et cet entretien, combiné au fait que Koeman a communiqué à Luis Suarez (attaquant du Barça et grand ami de Messi) qu'il ne comptait pas sur lui pour la saison prochaine, a précipité les envies de départ du sextuple Ballon d'Or.

Messi, coutumier des coups de pression pour obtenir ce qu'il veut de la part de la direction, accepterait-il de rester au Barça, son club de toujours, si la direction actuelle démissionnait ?

## Au Salvador, pisciculture et potagers contre les pénuries en temps de pandémie

**A**u Salvador, les initiatives fleurissent pour fournir de la nourriture à une population en proie aux pénuries alimentaires en temps de pandémie de coronavirus: les enfants cultivent des potagers collectifs et un prêtre élève des tilapias.

Avec l'aide de son sacristain et de paroissiens, Moises Rutilio Moran, curé à Santa Ana, à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale San Salvador, a aménagé un vivier sous des arbres près de son église de Nuestra Señora del Rosario, fermée pour cause de coronavirus.

"Je sais prêcher, faire le catéchisme, diriger des équipes... Mais monter un projet d'élevage de tilapias, ça jamais", explique-t-il à l'AFP. C'est pourquoi, "les dix premiers jours ont été durs et beaucoup de poissons sont morts", reconnaît le prêtre de 41 ans.

Emu par la détresse des fidèles, le curé de Nuestra Señora del Rosario avait d'abord distribué de la nourriture à 1.700 familles, jusqu'à ce que l'aide de l'Etat prenne le relais.

Il a alors lancé son élevage de tilapias, vendus à bas coût, ce qui finance l'entreprise: "Nous nous aidons réciproquement", explique le prêtre.

Tandis que son sacristain Roberto Rivas, 65 ans, s'affaire à vider les poissons, le curé constate que la pisciculture, "c'est un travail à temps plein".

Alors que beaucoup de curés salvadoriens ont dû licencier du personnel, il a embauché William



Hernandez, 42 ans, un employé de pharmacie qui a perdu son emploi, ainsi que deux livreurs.

Le prêtre n'oublie cependant pas sa mission pastorale et transmet la messe par les réseaux sociaux. Il espère que son église pourra rouvrir bientôt, le 30 août comme prévu, après cinq mois de fermeture: "Dans cette période d'anxiété, les fidèles ont besoin qu'on les accompagne", insiste-t-il.

A El Chaparral, à 40 km au nord de San Salvador, ce sont les enfants

qui se sont retroussés les manches pour cultiver un potager, dont les produits viennent en aide aux 107 familles du village.

La pandémie et ses pénuries ont fait monter exagérément les prix des fruits et légumes: les radis, piments, choux, tomates, mûres, épinards et pastèques cultivés par les enfants sont les bienvenus.

"C'est une initiative de notre communauté d'El Chaparral afin de faire participer les enfants et les jeunes", explique Victorina Alva-

renga, une jeune mère de 32 ans, qui accompagne sa fille Sheyla, de neuf ans, dans les rangs du potager.

Le potager est divisé en parcelles qui portent le nom des enfants qui en sont chargés. Une partie du terrain est cultivée de façon collective pour fournir fruits et légumes aux personnes âgées. Ainsi, "nous enseignons aux enfants la valeur de la solidarité pour que, une fois adultes, ils soient des gens bien", souligne Victorina Alvarenga.

Une trentaine de jours après les

semis, la première récolte a été celle de radis, énormes, "arrachés" avec enthousiasme par les enfants. "Je me sens heureuse car j'apporte de la nourriture fraîche à ma famille (...). Je n'ai pas d'argent, mais j'apporte des aliments sains", explique Sheyla en montrant fièrement sa récolte.

L'initiative a fait des émules: dans le village voisin de Dimas Rodríguez, un groupe d'une vingtaine de jeunes s'est mis aussi à la culture vivrière. "Nous voulons produire notre propre nourriture (pour) ne pas dépendre du marché", insiste Pedro Diaz, 22 ans, qui a pris la tête du groupe.

Pour Felicia Mijango, une responsable de l'Union des communes rurales du nord de San Salvador et de La Libertad (Ucres), l'idée des potagers collectifs prend racine dans le confinement, il y a plusieurs décennies, dans un camp du Honduras, à Ocotepeque, de plus de 10.000 Salvadoriens fuyant la guerre civile.

Les Salvadoriens exilés ne pouvaient pas sortir de ce camp du Haut commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), clôturé par du fil de fer barbelé et gardé par des militaires du Honduras. Ils y ont alors pris l'habitude de cultiver leurs fruits et légumes: une expérience douloureuse dont les enfants sont aujourd'hui les héritiers. Pour faire face aux pénuries, l'association soutient activement une centaine de potagers familiaux et communautaires de la région en distribuant des semences avec l'aide de fondations américaines et canadiennes, raconte la responsable.

## Salade composée au riz



### Ingrédients

Du riz cuit  
Du maïs en boîte  
Des betteraves coupées en dés  
Des cornichons coupés en morceaux  
Des pommes de terre cuites à l'eau et coupées en morceaux  
1 à 2 tomates  
Des surimis (faites attention qu'ils ne contiennent pas de saké!)  
De la mayonnaise  
Du sel et du poivre

De la ciboulette hachée  
Une boîte de thon (ou plus)

### Préparation

- Mélangez le riz avec le maïs, assaisonnez (on peut ajouter une boîte de thon et de la mayonnaise)  
- Assaisonnez les betteraves  
- Assaisonnez les pommes de terre.  
- Décorez votre salade comme vous le désirez.

## Les multivitamines utiles pour les personnes de plus de 55 ans

Les personnes âgées qui prennent quotidiennement des suppléments de multivitamines et de minéraux sont capables de se remettre plus rapidement d'une maladie, selon une nouvelle étude de chercheurs de l'Université d'Etat de l'Oregon.

Ils ont découvert que les personnes qui prenaient des comprimés de vitamines contenant du zinc et des quantités élevées de vitamine C étaient malades pendant des périodes plus courtes et présentaient des symptômes moins graves que ceux qui ne prenaient pas ces compléments.

Les scientifiques ont analysé les données de plus de 40 participants, âgés de 55 à 75 ans, et ont examiné les niveaux de zinc et de vitamines C et D – importantes pour la fonction immunitaire – dans le sang.

Le supplément contenait 700 microgrammes (mcg) de vitamine A, 400 unités internationales (UI) de vitamine D, 45 milligrammes (mg) de vitamine E, 6,6mg de vitamine B6, 400mcg d'acide folique, 9,6mcg de vitamine B12, 1000mg de vitamine C, 5mg de fer, 0,9mg de cuivre, 10mg de zinc et 110mcg de sélénium.

Les personnes qui ont pris la multivitamine pendant les 12 semaines de l'étude ont montré une amélioration des niveaux de vitamine C et de zinc dans le sang et ont signalé des symptômes de maladie moins graves.

Le nombre de jours de maladie s'élevait en moyenne à trois jours, contre plus de six dans le groupe qui prenait un placebo.

Le professeur Adrian Gombart a déclaré que si les différences étaient «frappantes», elles mettaient en évidence que de nombreuses personnes âgées qui manquent de nutriments pourraient être aidées pour se remettre plus rapidement d'une maladie. «Comme de multiples nutriments soutiennent la fonction immunitaire, les personnes âgées bénéficient souvent de suppléments de multivitamines et de minéraux. Ceux-ci sont facilement disponibles, peu coûteux et généralement considérés comme sûrs. Nos résultats suggèrent que des recherches plus nombreuses et adaptées sont nécessaires pour explorer le rôle positif que la supplémentation en multivitamines et minéraux pourrait jouer dans le renforcement du système immunitaire des personnes âgées », a-t-il expliqué.